

PREMIÈRE ÉPITRE

AUX THESSALONIENS

INTRODUCTION

1° *La ville et l'Église de Thessalonique.* — La ville, appelée primitivement Thermé, avait été agrandie par le roi Cassandre, qui lui avait donné le nom de sa femme Thessaloniké, sœur d'Alexandre le Grand¹. Elle était, à l'époque de saint Paul, la capitale d'un des quatre districts dont la réunion formait la province romaine de Macédoine. Elle devait son importance et sa richesse à la situation très favorable qu'elle occupait, d'une part, sur le golfe Thermaïque, de l'autre, sur la célèbre « Via Egnatia », qui reliait l'Orient à l'Occident², comme aussi aux autres routes nombreuses qui mettaient la noble et belle cité en communication avec les districts voisins. Sa population considérable³ était grecque en majorité; mais un certain nombre de colons romains s'étaient installés dans ses murs. Les Juifs abondaient à Thessalonique, comme dans toutes les villes commerciales de ces régions; ils y possédaient, non pas une simple « proseuque »⁴, comme à Philippes⁵, mais une synagogue proprement dite⁶.

Paul vint pour la première fois à Thessalonique durant son second voyage de missions, accompagné de ses disciples Silas et Timothée, probablement en l'année 52⁷. Il y avait peu de temps qu'il s'était mis, sous l'inspiration directe de l'Esprit-Saint, à prêcher l'évangile en Europe⁸, et Philippes avait été sa première conquête⁹; Thessalonique fut la seconde. La fondation de cette nouvelle chrétienté européenne, non moins florissante que la première, est brièvement racontée au livre des Actes, xvii, 1-10, et le récit de saint Luc est complété par l'apôtre des Gentils lui-même dans sa première épître aux Thessaloniens. Paul, selon sa coutume d'alors¹⁰, se mit d'abord à démontrer la foi chrétienne aux Juifs dans leur synagogue. Avec eux il eut peu de succès; mais de nom-

¹ Elle se nomme aujourd'hui Saloniki.

² Voyez l'*Atl. géogr.*, pl. xvii.

³ Peu d'années avant notre ère, Strabon disait que Thessalonique était la ville la plus peuplée de Macédoine. On croit qu'elle contenait au moins 100 000 habitants; Saloniki en a environ 70 000.

⁴ Oratoire en plein air.

⁵ Cf. Act. xvi, 14.

⁶ Act. xvii, 1. Actuellement, les Juifs forment plus du tiers de la population de Saloniki, et ils y ont trente synagogues.

⁷ Voyez l'Introd. gén., p. 6.

⁸ Cf. Act. xvi, 8 et ss.

⁹ Act. xvi, 11 et ss.

¹⁰ Cf. Act. xiii, 14; xiv, 1, etc.

breux prosélytes, puis des païens et des femmes appartenant aux classes supérieures de la société grecque, crurent au message évangélique et formèrent le noyau d'une fervente et généreuse communauté¹. Une terrible émeute ne tarda pas à éclater, suscitée par la jalousie des Juifs demeurés incrédules, et Paul dut quitter la ville en toute hâte², après un séjour qui avait duré quelques semaines seulement³.

2^o *L'occasion et le but de la première épître aux Thessaloniens.* — La persécution qui avait rendu nécessaire le départ de l'apôtre atteignit bientôt aussi les néophytes avec une grande violence⁴. De là, dans l'âme de Paul, un très vif désir de revenir auprès d'eux, pour les consoler et les encourager dans leurs peines. Mais il fut empêché par deux fois de réaliser ce dessein⁵. C'est pourquoi il envoya d'Athènes son bien-aimé disciple Timothée à Thessalonique, le chargeant de réconforter en son nom la jeune Église⁶. Le retour de ce fidèle messager et les nouvelles qu'il rapporta à son maître furent l'occasion de cette épître.

Ces nouvelles étaient de nature à réjouir le cœur de Paul, car les chrétiens de Thessalonique étaient demeurés fermes dans le Seigneur, malgré les attaques auxquelles ils étaient en butte. Ils brillaient par leur foi généreuse, par leur charité mutuelle⁷ et par les dons merveilleux que leur avait départis l'Esprit-Saint⁸; ils donnaient de magnifiques exemples aux autres églises de Macédoine et d'Achaïe⁹; ils conservaient pour leur père dans la foi l'affection la plus tendre¹⁰.

Le premier but que se proposa l'apôtre en leur écrivant cette première lettre fut donc de les féliciter et de les encourager affectueusement. Cependant, l'ivraie que l'homme ennemi sème partout à profusion avait germé çà et là au milieu du bon grain. Les Thessaloniens n'avaient pas réussi à se mettre complètement à l'abri des deux vices principaux du paganisme, la luxure et l'attaché aux biens de ce monde¹¹. Ils n'honoraient pas non plus toujours assez les prêtres placés à leur tête¹². En outre, des idées incomplètes et inexactes sur le second avènement de Jésus-Christ et sur l'autre vie avaient jeté le trouble parmi eux, de sorte qu'ils négligeaient leurs occupations ordinaires et s'abandonnaient à l'oisiveté¹³. De là deux autres buts qui excitèrent Paul à leur écrire : il voulait les exhorter à se corriger de leurs défauts, puis les instruire et les rassurer par rapport aux événements de la fin de ce monde¹⁴.

3^o *Le sujet et le plan de la lettre.* — La première épître aux Thessaloniens est plutôt pratique que doctrinale. Elle a été suggérée beaucoup plus par un sentiment personnel que par quelque urgente nécessité extérieure, qui aurait pu former un centre d'unité et grouper davantage les divers détails. Elle présente cependant un plan assez distinct.

Après le préambule accoutumé, 1, 1-10, nous trouvons deux parties, dont la première, II, 1-III, 13, peut être appelée historique ou personnelle, tandis que

¹ Voyez Act. XVII, 2-4. Nous apprenons aussi par I Thess. I, 9 et II, 14, que la plupart des nouveaux convertis étaient d'origine païenne.

² Cf. Act. XVII, 5-10.

³ Act. XVII, 7, il est parlé de trois sabbats pour la première partie du séjour de l'apôtre, alors qu'il prêchait dans la synagogue; on ignore quelle fut la durée de la seconde.

⁴ Cf. I Thess. I, 6; III, 3.

⁵ I Thess. II, 17-18.

⁶ Cf. I Thess. II, 14 et ss.; III, 1-2.

⁷ I Thess. I, 9-10; II, 14.

⁸ I Thess. V, 19-20.

⁹ I Thess. I, 7-8.

¹⁰ I Thess. III, 6.

¹¹ Cf. I Thess. IV, 3 et ss.

¹² I Thess. V, 11.

¹³ I Thess. IV, 11 et ss.

¹⁴ Sur l'authenticité de cette épître, voyez les p. 8-9. Elle est admise même par l'école rationaliste, d'une manière assez générale.

la seconde, IV, 1-v, 22, est tout à la fois pratique et doctrinale. Une conclusion très courte, IV, 23-28, correspond au préambule.

Deux subdivisions dans la première partie : 1^o Description du ministère de saint Paul à Thessalonique, II, 1-16; 2^o Description de ce qui s'était passé depuis que l'apôtre avait dû quitter la chrétienté nouvellement fondée, II, 17-III, 13. Trois subdivisions dans la seconde partie : 1^o Quelques exhortations morales relatives à des vertus à pratiquer et à des vices à éviter, IV, 1-14; 2^o Instruction concernant le second avènement du Christ, IV, 12-v, 11; 3^o Quelques autres recommandations morales, v, 12-22¹.

4^o *L'époque et le lieu où fut composée l'épître* sont faciles à déterminer. C'est en 52 que l'apôtre des Gentils était venu prêcher l'évangile aux Thessaloniens. Or, lorsqu'il leur écrivait pour la première fois, il ne les avait quittés que depuis peu de temps, depuis quelques mois au plus. En effet, il est encore visiblement sous l'impression du séjour qu'il avait fait parmi eux; les plus petits détails sont présents à son esprit, et il les mentionne avec la fraîcheur et la vie que laissent en nous les choses récentes². La seconde partie de la lettre prouve aussi qu'au moment où elle fut composée, les fidèles de Thessalonique, malgré leurs grandes qualités, n'étaient encore que des néophytes : leur instruction chrétienne est encore incomplète³; ils se troublent facilement⁴, etc. C'est donc vers la fin de l'année 52, ou au commencement de 53, que fut écrite cette épître, qui est ainsi, d'après l'opinion la plus probable et la plus commune, la première de toutes les lettres de saint Paul qui sont parvenues jusqu'à nous⁵.

Quant au lieu de la composition, ce ne fut pas Athènes, comme l'ont pensé quelques interprètes anciens et modernes⁶, mais Corinthe, durant le long séjour qu'y fit l'apôtre des Gentils. Sans doute, l'auteur mentionne Athènes (III, 1), mais seulement pour dire qu'il envoya de là Timothée à Thessalonique. Quelques lignes plus bas, III, 6, il affirme avoir composé sa lettre lorsqu'il eut été rejoint par son disciple; or, il résulte du récit des Actes, XVIII, 5, que Timothée et Silas retrouvèrent leur maître à Corinthe⁷.

¹ Pour une analyse plus étendue, voyez le commentaire, et notre *Biblia sacra*, p. 1304-1307.

² Les chap. I-III sont remplis de traits de ce genre.

³ I Thess. III, 10.

⁴ I Thess. IV, 12 et ss.; v, 14.

⁵ Sur le sentiment d'après lequel ce titre devrait être réservé à l'épître aux Galates, voyez les pages 282 et 283.

⁶ Plusieurs manuscrits grecs ajoutent à la

fin de l'épître : ἔγραψεν ἀπὸ Ἀθηνῶν, elle a été écrite d'Athènes.

⁷ Pour les commentaires catholiques, voyez la p. 12. Nous ajouterons quelques ouvrages spéciaux : J.-B. Rœhm, *der erste Brief an die Thessalon.*, übersetzt und erklärt, Passau, 1886; J. Panek, *Commentarius in duas epistolas B. Pauli ad Thessalon.*, Ratisbonne, 1886; A. Schäfer, *Erklärung der zwei Briefe an die Thessalonicher und des Briefes an die Galater* Münster, 1890.

PREMIÈRE ÉPÎTRE

AUX THESSALONIENS

CHAPITRE I

1. Paul, Silvain et Timothée, à l'Église des Thessaloniens, qui est en Dieu le Père, et dans le Seigneur Jésus-Christ.

2. Que la grâce et la paix vous soient données ! Nous rendons constamment grâces à Dieu pour vous tous, faisant mention de vous sans cesse dans nos prières,

1. Paulus, et Silvanus, et Timotheus, ecclesiae Thessalonicensium, in Deo Patre et Domino Jesu Christo.

2. Gratia vobis, et pax. Gratias agimus Deo semper pro omnibus vobis, memoriam vestri facientes in orationibus nostris sine intermissione ;

PROLOGUE. I, 1-10.

Après avoir salué brièvement ses lecteurs, l'apôtre exprime à Dieu sa vive reconnaissance pour les grandes qualités qui brillent en ces vaillants chrétiens, qualités qui avaient déjà fait d'eux un modèle pour les autres Églises.

1° La salutation I, 1-2°.

Il n'y en a pas de plus courte dans les épîtres de saint Paul.

CHAP. I. — 1-2°. L'auteur et les destinataires de l'épître. — *Paulus*. Il ne joint pas ici à son nom, comme il le fait ordinairement, son titre d'apôtre. De même, dans II Thess., Phil. et Philém. Cela tient au caractère très intime de sa lettre, et aussi à ses relations pleines d'amitié avec l'Église de Thessalonique.

— *Et Silvanus, et Timotheus*. Ils avaient travaillé en même temps que Paul à la conversion des Thessaloniens, et ils se trouvaient actuellement à Corinthe auprès de lui (cf. Act. xv, 40 ; xvi, 1-3 ; xvii, 5, 15 ; xviii, 5) : c'est pourquoi il se les associe aimablement dans la salutation. Silvain est appelé Silas dans les Actes des apôtres ; le second nom était une abréviation du premier. Il était Juif d'origine et citoyen romain, comme saint Paul (cf. Act. xvi, 37) ; c'était un membre très

influent de l'Église de Jérusalem, et Dieu l'avait honoré du don de prophétie (Act. xv, 22-23). Sur Timothée, le disciple favori de l'apôtre des Gentils, voyez l'Introduction à I Tim. Il est également nommé en tête de plusieurs autres épîtres (II Cor., Phil., Col., II Thess.) — *Ecclesiae Thessalonicensium*. Il existait donc déjà à Thessalonique, après un séjour très rapide de l'apôtre, une Église, c.-à-d. une communauté chrétienne bien organisée. Quelques interprètes ont rattaché les mots *in Deo... et Domino...* tantôt au souvenir « Gratia... et pax... », tantôt aux noms de Paul et de ses collaborateurs, qui saluèrent les Thessaloniens de la part de Dieu et de Jésus-Christ. Il vaut mieux les faire dépendre de la formule « ecclesiae Thessalonicensium » : ils désignent l'élément tout divin dans lequel cette sainte assemblée avait pris naissance, et la sphère surnaturelle dans laquelle se mouvaient son existence. — *Gratia... et pax*. Voyez Rom. I, 7 et le commentaire. Plusieurs manuscrits ajoutent : « a Deo Patre nostro et Domino Jesu Christo. » Mais c'est là une addition fautive des copistes, car elle manque dans les témoins les plus anciens.

2° L'action de grâces et ses motifs. I, 2^b-10.

2^b-4. Paul ne cesse pas de remercier Dieu au sujet des vertus éminemment chrétiennes

3. nous rappelant devant Dieu, notre Père, l'œuvre de votre foi, les travaux de votre charité, et la fermeté de votre espérance en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

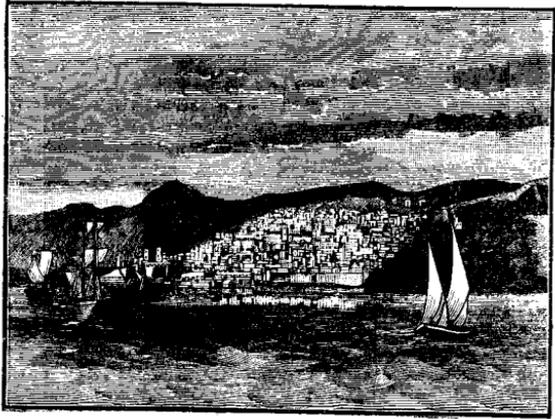
4. Nous savons, frères chéris de Dieu, que vous avez été élus,

3. memores operis fidei vestrae, et laboris, et caritatis, et sustinentiae spei Domini nostri Jesu Christi, ante Deum et Patrem nostrum;

4. scientes, fratres dilecti a Deo, electionem vestram,

dont les Thessaloniens faisaient preuve, et qui lui semblait être un signe évident de leur éléction en vue du salut. — *Gratias agimus* (εὐχαριστοῦμεν). L'action de grâces est offerte au nom de Paul et de ses deux compagnons de travail. Comme dans l'épître aux Phil., I, 4, c'est *pro omnibus*, pour tous ses lecteurs sans exception, que l'apôtre a la joie de remercier l'auteur de tout bien, car ils ont tous manifesté d'admirables dispositions au moment de leur conversion et depuis. — *Memoriam* (le pronom *vestri* est omis par d'importants manuscrits) *facientes*... Sur cette touchante pensée, voyez Rom. I, 9^b; Eph. I, 16; Phil. I, 3-4; Col. I, 3^b, 9, etc. — Les mots *sine intermissione* se rapportent plutôt à ce qui suit : *memores*... (vers. 3). Le participe *μνημονεύοντες* pourrait aussi se traduire par l'actif : rappelant à Dieu et préconisant vos vertus. — Paul va oter un premier motif de son action de grâces : *fidei*..., et *caritatis, et... spei*. Belle trilogie, assez fréquente dans les écrits de l'apôtre des Gentils (cf. I Cor. XIII, 13; II Thess. I, 3, 4, etc.); on a dit en toute vérité à son sujet qu'elle contient un excellent résumé du christianisme et des devoirs qu'il impose, de sorte que sans elle il n'y a pas d'esprit chrétien. Quoique néophytes, les Thessaloniens avaient donc déjà une large part à ces « trois éléments fondamentaux de la vie chrétienne », les trois vertus théologiques, base de toute la perfection évangélique. — Paul caractérise chacune de ces qualités, d'après la manière dont elles se manifestaient chez ses lecteurs. L'expression *operis fidei* est diversement interprétée. L'emploi du singulier, τοῦ ἔργου, est à remarquer; il prouve qu'il s'agit moins ici de bonnes œuvres multiples qu'on peut faire par esprit de foi, que d'une œuvre d'ensemble, laquelle, dans la circonstance présente, était vraisemblablement, comme le pensait déjà saint Jean Chrysostome, la fermeté virile des Thessaloniens, dont aucune difficulté, aucune persécution, n'avait pu ébranler la constance. Selon divers commentateurs, l'œuvre de la foi serait le fait même de la foi et sa réalité. Mais la première explication est de

beaucoup préférable, car, suivant saint Paul, la foi doit être toujours agissante. Cf. Gal. V, 6, etc. D'après lui, comme d'après saint Jacques, II, 17, « la foi, si elle ne produit pas d'œuvres, est morte. » — *Et laboris et caritatis*. Cette traduction est certainement fautive, car le second « et » n'a rien qui le représente dans le texte



Thessalonique, état actuel. (D'après une photographie.)

original (καὶ τοῦ κόπου τῆς ἀγάπης). Il faudrait : « Et laboris caritatis ». Le substantif *κόπος* désigne un travail pénible; d'où il suit que la charité des Thessaloniens, soit envers Dieu, soit envers le prochain, ne reculait devant aucun obstacle, devant aucun sacrifice. — *Sustinentiae spei*. Exactement d'après le grec : (Nous souvenant) de votre persévérance dans l'espérance; c.-à-d., de votre espérance que rien ne peut lasser ou décourager. — L'objet de ce saint espoir n'est autre que Jésus-Christ lui-même (*Domini... Jesu...*; génitif de l'objet, pour « in Dominum... »), envisagé spécialement, ainsi qu'il est dit plus bas (comp. le vers. 10; II, 12, 19; III, 13; IV, 14 et ss.), comme futur rémunérateur des chrétiens fidèles. — Le trait *ante Deum*... se rapporte à « memores », et équivaut à « in orationibus nostris » du vers. 2. — *Et Patrem*... C.-à-d., devant Dieu qui est en même temps notre Père, puisqu'il nous a adoptés dans le Christ. — *Scientes* (vers. 4). Ce participe est parallèle à « memores » du vers. 3. Saint Paul

5. quia evangelium nostrum non fuit ad vos in sermone tantum, sed et in virtute, et in Spiritu sancto, et in plenitudine multa, sicut scitis quales fuerimus in vobis propter vos.

6. Et vos imitatores nostri facti estis, et Domini, excipientes verbum in tribulatione multa, cum gaudio Spiritus sancti;

5. car notre évangile ne vous a pas été prêché seulement en paroles, mais aussi avec puissance, avec l'Esprit-Saint et une pleine conviction; vous savez, en effet, ce que nous avons été parmi vous, à cause de vous.

6. Et vous-mêmes vous êtes devenus nos imitateurs, et ceux du Seigneur, recevant la parole au milieu de beaucoup de tribulations, avec la joie de l'Esprit-Saint;

— passe au second objet de son action de grâces. — *Dilecti a Deo*. Si les Israélites étaient si aimés de Jéhovah, dont ils formaient le peuple privilégié, à plus forte raison les chrétiens, qui ont reçu de lui des marques beaucoup plus grandes et plus nombreuses de tendresse. Elles se résument dans le choix merveilleux dont parle ici l'apôtre : *electionem vestram*. Il entend par cette expression caractéristique, qui résume l'un des points principaux de sa théologie, le décret éternel par lequel Dieu choisit librement, sans aucun mérite de leur part, tels et tels membres de l'humanité coupable, pour les faire participer au salut que le Christ est venu apporter au monde. Cf. Rom. xi, 5, 7; Eph. i, 4; II Thess. ii, 13, etc. Voyez aussi Rom. viii, 29 et ss., où les divers degrés de ce choix sont indiqués. Lorsque saint Paul affirme qu'il « connaît l'élection » des Thessaloniciens, il n'est pas question d'une science absolument certaine, c'est évident, mais d'une science relative. D'après ce qu'il a vu lors de la fondation de l'Église de Thessalonique et ce qu'il a appris d'elle ensuite, il est moralement sûr que ceux qui en font partie sont du nombre des élus.

5-10. De quelle manière l'apôtre a pu acquiescer la certitude que ses lecteurs seront sauvés. D'un côté, il a senti, lorsqu'il annonçait l'évangile, qu'une force extraordinaire lui était dépeinte d'en haut, vers. 5; de l'autre, le zèle et la générosité avec lesquels ils avaient eux-mêmes accepté la foi étaient des garants de leur persévérance, vers. 6-10. — *Evangelium nostrum* : la bonne nouvelle prêchée par Paul et ses collaborateurs, le message évangélique. Lorsqu'ils l'avaient fait entendre à Thessalonique, ce n'était pas *in sermone tantum*; elle n'avait pas consisté en de simples paroles, que les auditeurs écoutent, mais qui ne produisent sur eux aucun effet durable. — *Sed et ... et ...*, etc. Petite énumération élocuente, comme les aime notre auteur. Elle signale quelques signes particuliers, qui avaient garanti à saint Paul que son ministère à Thessalonique était l'œuvre de Dieu, plutôt que son travail personnel. — *In virtute* : avec une puissance supérieure aux forces humaines. Non pas, comme on l'a dit parfois : avec accompagnement de nombreux prodiges; car cette idée serait exprimée par le prétérit. Paul a donc en vue une assistance sur-

naturelle, qui attira l'attention non seulement des prédicateurs, mais des Thessaloniciens eux-mêmes, ainsi que l'ajoute la fin du verset (« sicut scitis »). Jésus avait promis très expressément ce secours à ses disciples. Cf. Luc. xxi, 15, etc. Voyez aussi I Cor. v, 4, etc. — *In Spiritu...* : avec l'aide directe de l'Esprit-Saint, conformément à une autre promesse du Sauveur (cf. Matth. x, 20; Luc. xii, 12; Joan. xiv, 26 et xvi, 15). On a parfois appliqué, mais à tort, ces mots aux dons extraordinaires du Saint-Esprit, que saint Paul expose tout au long I Cor. xii, 1 et ss. — *In plenitudine...* Sans préposition cette fois dans le grec : *πληροφορία πολλῆ*. Ce qui signifie : Avec une entière conviction. De l'âme des prédicateurs, qu'elle remplissait, cette conviction ardente avait passé dans celle des auditeurs. — *Sicut scitis...* Appel à l'expérience de ces derniers. L'apôtre les prend à témoin de l'exactitude des faits qu'il vient de rappeler. — *Propter vos*. C'est pour eux, dans l'intérêt de leur salut, que Dieu avait ainsi facilité la tâche de ses ouvriers évangéliques. — *Et vos...* (vers. 6). Cet autre signe de l'élection divine s'était manifesté dans le saint empressement avec lequel les Thessaloniciens avaient accepté la foi, malgré les épreuves qu'elle leur avait aussitôt attirées. — *Imitatores nostri...* Éloge flatteur. L'imitation avait surtout consisté, ainsi que le dit la suite du verset, à souffrir pour l'évangile, comme saint Paul et ses collaborateurs. — *Et Domini*. Louange encore plus grande. Jésus-Christ avait souffert le premier pour l'évangile, et il est, sous ce rapport, le modèle par excellence des chrétiens. — *Excipientes verbum* (τὸν λόγον, la prédication apostolique) *in tribulatione...* Par conséquent, tout avait été surnaturel dans la manière dont ils avaient correspondu à l'élection divine. Sur ces tribulations, voyez ii, 14; iii, 2, 3, 5; Act. xvii, 5-9. — *Cum gaudio Spiritus...* Résultat admirable de leurs souffrances : elles avaient produit en eux, contrairement à ce qui se passe chez les hommes ordinaires, non la tristesse, mais une joie sainte, dont l'Esprit divin était lui-même l'auteur. Cf. Act. v, 41; Rom. v, 1-4; Gal. v, 22, etc. — *Illa ut...* (vers. 7). L'apôtre indique une conséquence très heureuse des faits qu'il a résumés dans le vers. 6. Les chrétiens de Thessalonique étaient

7. de sorte que vous êtes devenus un modèle pour tous les croyants de la Macédoine et de l'Achaïe.

8. Car la parole du Seigneur a retenti de chez vous non seulement dans la Macédoine et dans l'Achaïe, mais la foi que vous avez en Dieu s'est fait connaître en tout lieu, de sorte que nous n'avons pas besoin d'en parler;

9. car ce sont eux-mêmes qui racontent, à notre sujet, quel accès nous avons eu auprès de vous, et comment vous vous êtes convertis à Dieu, abandonnant les idoles pour servir le Dieu vivant et vrai,

10. et pour attendre du ciel son Fils,

7. ita ut facti sitis forma omnibus credentibus in Macedonia et in Achaia.

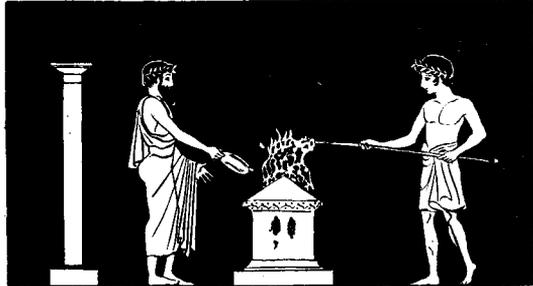
8. A vobis enim diffamatus est sermo Domini, non solum in Macedonia et in Achaia, sed et in omni loco fides vestra, quæ est ad Deum, profecta est, ita ut non sit nobis necesse quidquam loqui :

9. ipsi enim de nobis annuntiant qualem introitum habuerimus ad vos, et quomodo conversi estis ad Deum a simulacris, servire Deo vivo et vero,

10. et expectare Filium ejus de cælis,

ainsi devenus un type, comme dit le grec (τύπον; Vulg., *forma*), un excellent exemple pour tous les autres Grecs récemment convertis au christianisme (*omnibus credentibus in...*). La Macédoine et l'Achaïe étaient deux provinces très distinctes (*Att. géogr.*, pl. xvii). Paul était actuellement à Corinthe, capitale de l'Achaïe, et il venait d'entendre les rapports que lui avaient faits Silvain et Timothée, revenus de Macédoine auprès de lui; il était donc très à même d'apprécier les bons effets produits par l'exemple des Thessaloniciens. — *A vobis enim...* (vers. 8). Autre preuve du zèle parfait avec lequel les destinataires de cette épître avaient embrassé la foi chrétienne: ils l'avaient acceptée, non seulement pour eux-mêmes, mais pour la propager à leur tour. La locution ἀφ' ὑμῶν, « a vobis », a ici une signification locale: de chez vous (et non point: par vous). — *Sermo Domini*: le message évangélique, que représentait déjà plus haut le substantif « verbum » (comp. le vers. 6). — Le verbe *diffamatus est*, pris en bonne part dans ce passage, ne rend pas tout à fait exactement le grec ἐξηγγηται, qui signifie: a retenti (à la manière d'un son vibrant, comme celui d'une trompette). — *Sed et in omni...* Hyperbole évidente, mais très expressive dans la circonstance. Effectuée à la manière qui a été décrite ci-dessus, la conversion des Thessaloniciens avait excité une grande émotion en Grèce, et même au delà des limites de ce pays. — *Fides... quæ... ad Deum*. Expression très rare. Votre foi qui est dirigée du côté de Dieu, qui a Dieu pour terme. — *Profecta est*. Ce verbe achève la métaphore qui a commencé avec les mots « a vobis ». On dirait une réminiscence du Ps. xviii, 4. La renommée de l'évangile et celle de la foi des Thessaloniciens avaient, pour ainsi dire, voyagé au loin de concert. — *Ita ut non...* Ce trait est expliqué

au verset 9: *ipsi enim...* Les néophytes des autres villes grecques étaient les premiers à parler à Paul de ce qui s'était passé naguère à Thessalonique. — *De nobis*. Le pronom se rapporte à la fois aux trois prédicateurs et aux Thessaloniciens convertis. Il est expliqué, en ce qui concerne les premiers, par les mots *qualem introitum...* (la manière dont ils s'étaient présentés pour annoncer l'évangile; comp. le ver-



Scène d'idolâtrie. (D'après un vase peint.)

set 5 et 11, 1-2); en ce qui concerne les autres, par le trait *quomodo conversi...* (πῶς: avec quelle promptitude, quelle générosité; comp. le vers. 8). — La conversion au christianisme est ramenée à trois points concrets: l'abandon du culte des idoles (*a simulacris*); l'adhésion au Dieu unique (*servire*, δουλεύειν, être esclaves), qui est appelé vivant et vrai par opposition aux divinités sans vie et sans réalité du paganisme; l'attente du second avènement de Jésus-Christ, Fils de Dieu (*expectare Filium...*), juge futur des vivants et des morts. — Les deux traits *quem suscitavit...* et *qui eripuit* (au temps présent, dans le grec: qui nous délivre)... signalent deux autres titres importants de Notre-Seigneur et deux grands dogmes de la foi chrétienne. Notez la place emphatique donnée au nom *Jesum*.

quem suscitavit ex mortuis, Jesum, qui eripuit nos ab ira ventura.

qu'il a ressuscité des morts, Jésus, qui nous a délivrés de la colère à venir.

CHAPITRE II

1. Nam ipsi scitis, fratres, introitum nostrum ad vos, quia non inanis fuit;

2. sed ante passi, et contumeliis affecti, sicut scitis, in Philippis, fiduciam habuimus in Deo nostro, loqui ad vos evangelium Dei in multa sollicitudine.

1. Car vous savez vous-mêmes, frères, que notre arrivée chez vous n'a pas été vaine;

2. mais ayant souffert auparavant et ayant été accablés d'outrages à Philippes, comme vous le savez, nous eûmes confiance en notre Dieu, pour vous prêcher l'évangile de Dieu parmi bien des combats.

— *Ab ira ventura.* D'après le grec : de la colère que vient. Comp. Eph. v, 6 et les notes; Col. iii, 6.

PREMIÈRE PARTIE

Ce que Paul, en tant qu'apôtre, a fait pour les Thessaloniens et manière dont ils ont correspondu à ses dispositions. II, 1-III, 13.

C'est une charmante page d'histoire que nous avons ici. L'auteur développe d'abord, II, 1-16, avec toutes les ressources de son esprit et de son cœur, ce qu'il n'a fait qu'indiquer rapidement dans le prologue, I, 5-6; il raconte ensuite, II, 17-III, 13, ce qui s'est passé pour lui et pour ses chers néophytes depuis le moment de leur séparation.

§ I. — Description du ministère de saint Paul à Thessalonique. II, 1-16.

L'éloge des Thessaloniens, si bien mérité « par leur conversion franche et sincère à la foi chrétienne, amène maintenant le souvenir des faits qui ont précédé et accompagné cette conversion ». La conduite de l'apôtre et de ses collaborateurs est décrite sous tous ses aspects : leur arrivée, vers. 1-2; leur prédication, vers. 8-9; leur manière d'agir en général, vers. 10-12. La narration passe ensuite à la conduite des Thessaloniens eux-mêmes, vers. 13-16.

1° L'œuvre de Paul, de Silvain et de Timothée. II, 1-12.

Quatre mots résument leur ministère : courage, pureté d'intention, amour, fidélité. L'heureuse impression qu'avaient gardée les prédicateurs ressort des moindres détails.

CHAP. II. — 1-2. Circonstances qui caractérisent leur arrivée à Thessalonique. — *Ipsi scitis*... Autre appel à la récente expérience des lecteurs. Cf. I, 5^e. Voyez aussi les vers. 2, 5, 10, 11. — *Introitum nostrum.* Cf. I, 9^e. Paul

continue de s'associer Silvain et Timothée; de là l'emploi habituel du pluriel. — *Non inanis*... Avec une nuance dans le grec : Notre entrée n'est pas devenue (au lieu de *fuit*) vaine; c.-à-d., n'est pas demeurée sans résultat. Il est moins bien de traduire l'épithète *κενή* par « sans force » ou par « mensongère ». — *Sed ante passi*... (vers. 2). Sur ce fait, voyez Act. xvi, 12 et ss. Des hommes sans énergie auraient été domptés par la persécution, et n'auraient pas osé annoncer de nouveau l'évangile, avant de savoir si les circonstances étaient plus favorables; mais la faiblesse et la peur n'étaient



Licteur romain avec deux faisceaux.
(Bas-relief antique.)

pas moins inconnues de Paul que des autres apôtres. Cf. Act. v, 41-42; xvi, 25. — *Fiduciam habuimus.* Le grec signifie à la lettre : avoir le courage de tout dire, parler sans crainte. — C'est en Dieu (*in Deo*...) et non pas en eux-mêmes que les trois missionnaires avaient puisé cette

3. Car notre prédication n'est basée ni sur l'erreur, ni sur des motifs impurs, ni sur la fraude;

4. mais, selon que Dieu nous a jugés dignes de nous confier l'évangile, ainsi nous parlons, non pour plaire aux hommes, mais à Dieu, qui sonde nos cœurs.

5. Car nous ne sommes jamais venus avec des paroles de flatterie, vous le savez, ni avec des prétextes inspirés par l'avarice, Dieu en est témoin;

6. nous n'avons pas recherché non plus la gloire qui vient des hommes, ni de vous, ni des autres.

7. Bien que nous eussions pu nous imposer à vous comme apôtres du Christ, cependant nous sommes devenus comme de petits enfants au milieu de vous, comme une nourrice qui a soin de ses enfants.

3. Exhortatio enim nostra non de errore, neque de immunditia, neque in dolo;

4. sed sicut probati sumus a Deo ut crederetur nobis evangelium, ita loquimur, non quasi hominibus placentes, sed Deo, qui probat corda nostra.

5. Neque enim aliquando fuimus in sermone adulationis, sicut scitis; neque in occasione avaritiæ, Deus testis est;

6. nec quærentes ab hominibus gloriam, neque a vobis, neque ab aliis.

7. Cum possemus vobis oneri esse ut Christi apostoli, sed facti sumus parvuli in medio vestrum, tanquam si nutrix foveat filios suos.

force inébranlable. Ils se sentaient unis à lui, assistés par lui, sachant qu'ils accomplissaient son œuvre. — *In multa...* Plus fortement dans le grec : parmi beaucoup de combats. Comp. Act. xvii, 7 et ss.

3-9. La prédication de Paul à Thessalonique a été vraiment apostolique sous le triple rapport soit de son objet, qui était la vérité même; soit de ses motifs, qui n'avaient rien d'égoïste, mais qui tendaient sans cesse à la gloire de Dieu et au bien des âmes; soit enfin de ses moyens, toujours nobles et loyaux. — *Exhortatio*. Le substantif grec παράκλησις a souvent dans les écrits de saint Paul le sens de consolation; mais celui d'exhortation convient de préférence dans ce passage. — *De errore*. La prédication chrétienne n'est point basée sur l'erreur, sur l'illusion, mais sur la vérité objective des faits et des dogmes qu'elle annonce. — *De immunditia*. Ce mot désigne ici, d'après le contexte, les motifs impurs qui pouvaient inspirer les prédicateurs de la foi; par exemple, l'ambition, la vanité, l'amour du lucre. — *In dolo*. Cette troisième expression se rapporte aux moyens employés par l'apôtre des Gentils : jamais il n'avait eu recours à la ruse, à la fraude, à la flatterie, pour atteindre plus facilement son but. — *Sed...* Contraste. La pensée est exprimée maintenant en termes positifs. — *Sicut...*, *ita*. Ces deux adverbes sont fortement accentués. La manière dont Paul accomplissait son ministère correspondait tout à fait au but que Dieu s'était proposé en le lui confiant (*probati sumus*; d'après le grec : nous avons été jugés dignes). Or, ce but, c'était de servir les intérêts divins, de plaire à Dieu et non aux hommes : *non quasi...*, *sed...* — Le trait qui *probat corda...* est ajouté pour montrer qu'on ne saurait tromper Dieu sur le point en question, puisqu'il sonde les cœurs et les sentiments les plus intimes de ses apôtres. Cf.

Act. i, 24, etc. — *Neque enim...* (vers. 5). Saint Paul va prouver assez longuement qu'il a vraiment prêché l'évangile à la façon décrite dans les vers. 3-4. Son langage sera de nouveau tantôt négatif, vers. 5-6, tantôt positif, vers. 7-9. — *In sermone adulationis* : soit par crainte de dire aux auditeurs des choses déplaissantes, soit directement pour les flatter. — *Neque in occasione...* Plutôt, d'après le grec : Ni sous le prétexte de la cupidité. C.-à-d., en faisant servir le ministère chrétien comme un prétexte derrière lequel se serait dissimulée l'avarice. — A propos du langage flatteur, Paul en avait appelé à l'expérience des Thessaloniciens, *sicut scitis*; maintenant qu'il parle d'un motif secret, il en appelle à Dieu lui-même : *Deus testis...* — *Nec quærentes...* (vers. 6). La recherche d'un vain honneur n'était pas moins étrangère à Paul que le vulgaire motif de la cupidité. Les mots *neque a vobis, neque...* développent le trait général *ab hominibus*. — *Cum possemus...* (vers. 7). D'après la plupart des commentateurs, ces mots et les suivants, jusqu'à *apostoli*, doivent être rattachés à la phrase précédente. La locution *ἐν βάρει εἶναί*, que la Vulgate a traduite par *oneri esse*, signifie littéralement : « in pondere esse », être en poids. Notre version latine l'a prise dans le sens de *ἐπιβαρῆναι*, charger (comp. le vers. 9; II Thess. iii, 8, etc.), et lui a fait désigner le devoir qui incombe aux fidèles de fournir le nécessaire à ceux qui les évangélisent; mais cette signification s'accorde moins bien avec le contexte, puisque l'apôtre parle, d'une part, de visées ambitieuses, et de l'autre, d'une humilité et d'une simplicité d'enfant. La formule grecque serait donc mieux traduite par « esse in auctoritate, in honore » : Nous aurions le droit, comme apôtres du Christ, de réclamer des honneurs et des distinctions (saint Jean Chrys., Théophylacte, etc.). — *Parvuli*. La Vulgate a suivi la meilleure leçon, *νήπιοι*, au lieu de

8. Ita desiderantes vos, cupide volebamus tradere vobis non solum evangelium Dei, sed etiam animas nostras, quoniam carissimi nobis facti estis.

9. Memores enim estis, fratres, laboris nostri et fatigationis; nocte ac die operantes, ne quem vestrum gravaremus, prædicavimus in vobis evangelium Dei.

10. Vos testes estis, et Deus, quam sancte, et juste, et sine querela, vobis qui credidistis, fuimus;

11. sicut scitis, qualiter unumquemque vestrum (sicut pater filios suos),

12. deprecantes vos et consolantes, testificati sumus ut ambularetis digne

8. Ainsi, dans notre affection pour vous, nous souhaitions ardemment de vous donner non seulement l'évangile de Dieu, mais aussi notre propre vie, tant vous nous étiez devenus chers.

9. Car vous vous rappelez, frères, notre travail et notre fatigue; c'est en travaillant nuit et jour, pour n'être à charge à aucun de vous, que nous avons prêché l'évangile de Dieu parmi vous.

10. Vous êtes témoins, et Dieu l'est aussi, que nous nous sommes conduits saintement, justement et d'une manière irréprochable envers vous qui avez embrassé la foi;

11. et vous savez aussi comme nous avons agi envers chacun de vous, comme un père envers ses enfants,

12. vous exhortant, vous consolant, et vous conjurant de marcher d'une manière

ἡπίοι, doux, aimables. — Le détail *tanquam si...* *foveal* complète la métaphore. — *Nutrix, τρέφοι*: une mère qui allaite son enfant. Il n'était pas possible à saint Paul d'exprimer



Une mère et ses enfants. (Statue grecque.)

plus délicatement ou plus fortement sa tendresse. « Il ne s'agit plus ici de la seule prédication, mais d'un dévouement prêt à faire au besoin le sacrifice de la vie, » comme le montrent d'ailleurs aussi les touchants développe-

ments qui suivent : *ita desiderantes...* (vers. 8). — *Cupide volebamus*. D'après le texte original : Nous jugions bon, nous étions disposés. — *Sed... animas...* C.-à-d., nos vies, nos propres personnes. — Raison de ce dévouement absolu : *quoniam carissimi...* — *Memores enim...* (vers. 9). L'apôtre cite, entre cent autres, une preuve très évidente de son affection pour les Thessaloniens. — *Laboris... et fatigationis*. Deux expressions synonymes, très fortes l'une et l'autre, qui mettent la pensée en relief. Cf. II Cor. xi, 27; II Thess. iii, 8. — *Nocte ac die operantes...* Sur le travail manuel de saint Paul, voyez Act. xviii, 3, et les notes; xx, 34, etc. Sur le principe en vertu duquel il s'y livrait sans s'épargner, quoiqu'il eût le droit de vivre aux dépens des fidèles, voyez I Cor. ix, 1-19; II Cor. xi, 7-12; Phil. iv, 10-20; II Thess. iii, 7-9. — *Ne quem vestrum...* Pour ne pas être à charge aux Thessaloniens, il consentit à accepter des secours pécuniaires que lui avaient envoyés les chrétiens de Philippe. Cf. Phil. iv, 16.

10-12. Conduite de Paul et de ses collaborateurs à Thessalonique. — *Vos testes et Deus*. Au vers. 5, l'auteur distinguait le témoignage de Dieu de celui des hommes; il les réunit ici. — *Quam sancte, et...*, *et...* Le premier des trois adverbess se rapporte à la conduite envers Dieu; le second, à la conduite envers le prochain. Le troisième (ἀμέμπτως) réunit les deux autres sous une forme négative : Paul a agi d'une manière irréprochable à l'égard du Seigneur et de ses semblables. — *Qualiter unumquemque...* (vers. 11). Chacun des fidèles était l'objet particulier de son zèle. — *Sicut pater...* Plus haut, vers. 7^b, voulant dépeindre la tendresse de son affection, il s'était comparé à une mère; maintenant qu'il veut mettre en relief son rôle d'éducateur, l'image de l'amour paternel convient mieux pour rendre sa pensée. — *Deprecantes... testificati...* (vers. 12). Dans le grec : Vous

digne de Dieu, qui vous a appelés à son royaume et à sa gloire.

13. C'est pourquoi nous aussi nous rendons continuellement grâces à Dieu de ce que, recevant la parole de Dieu prêchée par nous, vous l'avez reçue, non comme une parole des hommes, mais ainsi qu'elle l'est véritablement, comme la parole de Dieu, lequel agit en vous, qui avez cru.

14. Car, frères, vous êtes devenus les imitateurs des églises de Dieu, qui, en Judée, sont à Jésus-Christ, puisque vous avez souffert, vous aussi, de la part de vos concitoyens, les mêmes choses qu'elles ont souffertes aussi de la part des Juifs,

15. qui ont tué même le Seigneur Jésus, et les prophètes, et qui nous ont persécutés à notre tour; qui ne plaisent point à Dieu, et qui sont les ennemis de tous les hommes;

Deo, qui vocavit vos in suum regnum et gloriam.

13. Ideo et nos gratias agimus Deo sine intermissione, quoniam cum accepissetis a nobis verbum auditus Dei, accepistis illud, non ut verbum hominum, sed, sicut est vere, verbum Dei, qui operatur in vobis, qui credidistis.

14. Vos enim imitatores facti estis, fratres, ecclesiarum Dei, quæ sunt in Judæa in Christo Jesu; quia eadem passi estis et vos a contribulibus vestris, sicut et ipsi a Judæis,

15. qui et Dominum occiderunt Jesum, et prophetas, et nos persecuti sunt, et Deo non placent, et omnibus hominibus adversantur;

exhortant, et vous encourageant, et vous conjurant. Il y a gradation ascendante. — *Digne Deo*. Vivre d'une manière digne de Dieu, c'est l'idéal le plus relevé que l'on puisse concevoir. — *Qui vocavit...* Au temps présent d'après la meilleure leçon du grec : (Dieu) qui vous appelle. — *In suum regnum...* Cette perspective de la gloire éternelle est un grand encouragement à la pratique d'une vie toute chrétienne.

2° Zèle avec lequel les Thessaloniens avaient reçu la foi. II, 13-16.

13. Ils avaient accueilli la prédication de leurs missionnaires comme la parole de Dieu lui-même. — *Ideo*. D'après la fin du vers. 12 : à cause de la vocation des Thessaloniens à la foi et au salut. — *Gratias agimus...* L'apôtre ne peut se lasser de rendre grâces à Dieu (cf. I, 2^e et ss.), lorsqu'il pense aux faveurs spirituelles dont les Thessaloniens ont été comblés, et par lesquelles ils ont été rendus capables de devenir si promptement des chrétiens parfaits. — *Et nos*. Ce trait suppose que les lecteurs devaient être les premiers à remercier Dieu de ses bienfaits. — L'expression *verbum auditus* est calquée sur le grec; elle désigne la parole entendue, c.-à-d., la prédication, et celle-ci vient tout à la fois de Dieu, qui en est la source (*Dei*), et des prédicateurs, qui servent d'organe au Seigneur (*a nobis*). Cf. Rom. x, 16-17, etc. — *Non ut... hominum, sed...* A la parole purement humaine, saint Paul oppose la parole de Dieu, et il indique la grande différence qui existe entre elles, lorsqu'il ajoute : ὅ; καὶ ἐνεργήσαται... Ce détail ne se rapporte pas directement à Dieu; aussi la Vulgate a-t-elle inexactement traduit par *qui* (au lieu de « quod », scil. *verbum*) *operatur...* — Les mots *qui credidistis* expriment la condition nécessaire pour que la parole de Dieu puisse déployer toute son efficacité.

14-16. Comment cette parole se montrait active chez les chrétiens de Thessalonie au milieu des plus violentes épreuves. — *Imitatores... ecclesiarum...* Rapprochement intéressant entre les Églises de Judée et les lecteurs. — *Quia eadem...* C'est en cela surtout que consistait le point de ressemblance sur lequel l'apôtre veut insister. — *A contribulibus...* C.-à-d. : de la part de vos compatriotes. Ce mot représente surtout, d'après Act. xvii, 5, la partie la plus vile de la population païenne de Thessalonie. — *Sicut... ipsi* (les chrétiens de Judée) *a Judæis*. Allusion aux faits racontés au livre des Actes, vi, 9 et ss.; viii, 1 et ss.; ix, 1-2. — Cette triste conduite des Juifs incrédules amène à la pensée de Paul d'autres griefs plus anciens, qu'il leur jette à la face dans un beau mouvement d'indignation : *Qui et... et...* (vers. 15). — *Dominum occiderunt*. C'était là leur crime principal. Les Romains n'avaient été que les bourreaux extérieurs de Jésus; la honte de l'avoir fait condamner et mettre à mort retombait directement sur les Juifs. Cf. Act. iii, 16, etc. — *Et prophetas* : ainsi que le Sauveur lui-même le leur avait reproché. Cf. Matth. v, 12 et xxiii, 31, 37; voyez aussi Act. vii, 52; Hebr. xi, 38. — *Nos persecuti sunt*. Ces adversaires acharnés du christianisme avaient à maintes reprises créé des obstacles devant Paul, pour l'empêcher d'annoncer le nom de Jésus-Christ. Voyez Act. xiii, 50-51; xiv, 4-6, 18-19; xvii, 5 et ss. — En agissant ainsi les Juifs, autrefois si aimés de Dieu, s'étaient attirés sa colère : *Deo non...* — *Omnibus... adversantur* : en vertu de leur « particularisme national, dénoncé par Tacite, *Hist.*, v, 5, et persillé par Juvénal, xiv, 10 et ss. » D'après les Juifs d'alors, il n'y avait pas de salut possible en dehors de leur peuple; le Messie n'existait que pour eux, nullement pour les païens. C'est cet esprit pharisaïque

16. prohibentes nos gentibus loqui ut salvæ fiant, ut impleant peccata sua semper; pervenit enim ira Dei super illos usque in finem.

17. Nos autem, fratres, desolati a vobis ad tempus horæ, aspectu, non corde, abundantius festinavimus faciem vestram videre cum multo desiderio.

18. Quoniam volumus venire ad vos : ego quidem Paulus, et semel, et iterum; sed impeditur nos Satanæ.

19. Quæ est enim nostra spes, aut gaudium, aut corona gloriæ? Nonne vos

16. nous empêchant de parler aux gentils pour qu'ils soient sauvés, afin de combler en tout temps la mesure de leurs péchés; car la colère de Dieu est arrivée sur eux définitivement.

17. Pour nous, mes frères, ayant été séparés de vous pour un peu de temps, de corps, non de cœur, nous n'avons fait que plus d'efforts pour vous revoir face à face, le désirant ardemment.

18. En effet, nous avons voulu venir auprès de vous; moi du moins, Paul, une et deux fois; mais Satan nous en a empêchés.

19. Car quelle est notre espérance, ou notre joie, ou notre couronne de gloire?

qui les excitait à s'opposer de toutes leurs forces à l'évangélisation des païens par saint Paul et par les autres missionnaires : *prohibentes nos...* (verset 16). — *Ut salvæ...* Heureux résultat dont ces persécuteurs fanatiques empêchaient la réalisation. — *Ut impleant...* En agissant ainsi, ils comblaient la mesure de leurs crimes et se préparaient une damnation certaine. Comp. Gen. xv, 16, où la même expression est employée à propos d'un peuple chananéen. — *Pervenit enim...* Avec une petite nuance dans le grec : Mais (au lieu de « car ») la colère de Dieu... Paul indique l'issue fatale de cette conduite des Juifs. Le verbe est au prétérit, parce que l'écrivain sacré transporte ses lecteurs à l'époque où le châtimant aura éclaté contre les coupables. — Les mots *usque in finem* (εἰς τέλος) ont reçu plusieurs interprétations différentes. D'après les uns : jusqu'à la dernière limite (de la colère). Selon d'autres : De manière à mettre fin aux Juifs en tant que nation. Ou bien : à tout jamais, d'une manière définitive. Plus simplement : la colère divine est arrivée à son terme, car elle va bientôt se déchaîner complètement contre les Juifs.

§ II. — Description de ce qui s'était passé depuis que saint Paul avait dû quitter Thessalonique. II, 17-III, 13.

C'est la continuation de l'exposé historique dans lequel consiste toute la première partie. Le lien si étroit qui s'était formé entre les Thessaloniciens et l'apôtre « ne s'est point relâché par suite de la séparation temporaire que le brusque départ de Paul a amenée »; tout au contraire, comme le prouve ce récit, plus affectueux encore que le précédent.

1° L'apôtre, séparé malgré lui de ses chers Thessaloniciens, avait éprouvé un très vif désir de revenir auprès d'eux. II, 17-20.

17-18. Le désir, et ce que Paul avait fait pour le satisfaire. — *Nos autem*. Par contraste avec les Juifs persécuteurs, qui l'avaient chassé de Thessalonique. — *Fratres*. Cette appellation affectueuse est relativement fréquente dans cette épître. Comp. les vers. 1 et 14; iv, 1, 10, 12; v,

i, 4, 12, 14, 25. — *Desolati* rend imparfaitement le sens du mot grec ἀπορρησιβέντες, qui n'est pas employé ailleurs dans le Nouveau Testament, et qui s'applique soit à des enfants devenus orphelins, soit à des parents privés de leurs enfants. Il désigne donc une séparation très douloureuse. — *Ad tempus horæ*. C.-à-d., pendant un temps très court. Cf. I Cor. vii, 8; Gal. ii, 5, etc. À peine Paul avait-il quitté les Thessaloniciens, qu'il se promettait déjà de retourner auprès d'eux. En attendant, la séparation n'était qu'extérieure : *aspectu, non corde*; elle n'atteignait que le corps, point le cœur. — *Abundantius... cum multo...* La pensée ne pouvait pas être exprimée plus délicatement, ni avec plus de vigueur. — *Faciem... videre* : la présence spirituelle marquée plus haut par le mot « corde » ne suffisait pas lorsqu'on aime fortement. Comp. iii, 10. — *Quantum volumus...* (vers. 18). Paul revient sur son ardent désir, ou plutôt sur sa volonté bien arrêtée de rentrer dans Thessalonique, et il indique le motif qui l'avait empêché de l'exécuter. — *Ego quidem...* Ces mots accentués ont pour but de bien déterminer le sujet du verbe « volumus »; actuellement Paul ne parle qu'en son propre nom. Silvain était demeuré tout d'abord en Macédoine (cf. Act. xvii, 14 et xviii, 5); Timothée, d'après iii, 2, put revenir bientôt à Thessalonique. — *Et semel, etc.* Non pas dans le sens de « sæpius », mais rigoureusement deux fois. — *Impeditur... Satanæ*. Tel avait été l'obstacle insurmontable. Satan est l'ennemi personnel du royaume de Dieu sur la terre, et on conçoit qu'il ait usé de toute sa puissance pour empêcher l'apôtre de réaliser son dessein, favorable aux intérêts de l'évangile. C'est sans doute à la malice des Juifs qu'il avait eu recours pour arrêter saint Paul.

19-20. L'écrivain sacré motive son désir de revoir les Thessaloniciens, en décrivant ce qu'ils étaient pour lui. — *Quæ est enim...?* Question pleine d'emphase, à laquelle il sera répondu d'abord par une autre question, puis, au vers. 20, par une assertion énergique. — *Spes, aut gaudium, aut...* D'après la ligne suivante, Paul se place par anticipation au grand jour où il devra rendre

N'est-ce pas vous qui l'êtes devant Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour son avènement ?

20. Oui, c'est vous qui êtes notre gloire et notre joie.

ante Dominum nostrum Jesum Christum estis in adventu ejus ?

20. Vos enim estis gloria nostra et gaudium.

CHAPITRE III

1. C'est pourquoi, n'y tenant plus, j'ai mai mieux rester à Athènes, seul ;

2. et j'envoyai Timothée, notre frère et le ministre de Dieu dans l'évangile du Christ, pour vous fortifier et vous exhorter relativement à votre foi,

3. afin que personne ne fût ébranlé dans les tribulations présentes : car vous savez vous-mêmes que nous sommes destinés à cela.

1. Propter quod non sustinentes amplius, placuit nobis remanere Athenis, solis ;

2. et misimus Timotheum, fratrem nostrum, et ministrum Dei in evangelio Christi, ad confirmandos vos, et exhortandos pro fide vestra ;

3. ut nemo moveatur in tribulationibus istis : ipsi enim scitis quod in hoc positi sumus.

compte de sa mission au souverain Juge ; c'est en vue de la récompense espérée pour ce moment solennel, qu'il nomme les Thessaloniciens son espérance, sa joie, etc. Les ayant gagnés à Jésus-Christ, il a acquis aussi quelque mérite pour le ciel. — *Corona gloriæ*. Dans le grec : « corona gloriatorum » (καυχήσεως) ; une couronne dont on peut se glorifier. Cf. Prov. XVI, 31 ; Is. LII, 3. La métaphore est empruntée aux jeux publics. Cf. I Cor. IX, 25, etc. — *Nonne vos... ?* D'après le grec : N'est-ce pas vous aussi (« et vos ») ? En effet, Paul avait encore d'autres titres à la couronne, puisqu'il avait fondé d'autres Églises. Cf. Phil. II, 16 ; IV, 1, etc. — *Vos enim...* (vers. 20). Répétition non moins affectueuse que solennelle. Les fidèles de Thessalonique étaient déjà la gloire et la joie de saint Paul ; de là l'emploi du temps présent, *estis*.

2^o Empêché de retourner à Thessalonique, il y a envoyé son disciple Timothée. III, 1-5.

CHAP. III. — 1-5. L'envoi de Timothée. — *Propter quod* : parce que les Thessaloniciens étaient l'espérance et la joie de l'apôtre, et que celui-ci ne pouvait pas supporter davantage une séparation qui le laissait sans nouvelles d'eux à un moment où ils étaient dans l'épreuve (*non sustinentes...*). Comp. le vers. 3. — *Remanere Athenis*. Il y a quelque chose de pathétique dans le mot *solis*, qui est visiblement accentué. Comp. Act. XVII, 16, où nous voyons combien cette solitude pesa à Paul, au milieu de la grande cité remplie d'idoles. D'après Act. XVII, 13 et ss., lorsqu'il quittait précipitamment Bérée, où la haine des Juifs de Thessalonique était venue le poursuivre encore, Silvain et Timothée y étaient restés ; mais il n'avait pas tardé à les mander auprès de lui à Athènes. Nous apprenons ici que de fait Timothée rejoignit son maître, mais qu'il fut aussitôt envoyé par lui à Thessalonique : *et misimus...*

(vers. 2). Saint Paul complète donc sur ce point de détail le récit de saint Luc. — *Fratrem... et ministrum Dei*. Telle paraît être la meilleure leçon de ce passage, qui a subi plusieurs variantes de la part des copistes. Quelques manuscrits portent : Notre frère et le collaborateur de Dieu dans l'évangile du Christ. D'autres combinent les deux leçons : Notre frère, le ministre de Dieu et notre collaborateur... — *Ad confir.*



Monnaie d'Athènes, avec l'Acropole.

mandos... et... En ce temps de crise, les chrétiens de Thessalonique avaient besoin d'être affermis dans la foi et encouragés par de saintes exhortations : Timothée devait remplir ce rôle auprès d'eux au nom de saint Paul. — *Pro fide...* Dans le grec : au sujet de votre foi. — *Ut nemo moveatur...* (vers. 3). Ces mots contiennent tout ensemble le thème et le but des exhortations. — *In tribulationibus istis*. La persécution commencée durant le séjour de l'apôtre continuait donc de faire rage à Thessalonique. Comp. le vers. 5^o. — *Ipsi enim scitis...* Une des raisons pour lesquelles les chrétiens ne doivent pas se laisser ébranler parmi les souffrances qui leur sont infligées à cause de leur religion : ils sont destinés à cela (*in hoc positi*), c.-à-d., à être persécutés. La pensée est très énergiquement exprimée

4. Nam et cum apud vos essemus, prædicebamus vobis passuros nos tribulationes, sicut et factum est, et scitis.

5. Propterea et ego amplius non sustinens, nisi ad cognoscendam fidem vestram, ne forte tentaverit vos is qui tentat, et inanis fiat labor noster.

6. Nunc autem veniente Timotheo ad nos a vobis, et annuntiante nobis fidem et caritatem vestram, et quia memoriam nostri habetis bonam semper, desiderantes nos videre, sicut et nos quoque vos :

7. ideo consolati sumus, fratres, in vobis, in omni necessitate et tribulatione nostra, per fidem vestram ;

8. quoniam nunc vivimus, si vos statis in Domino.

9. Quam enim gratiarum actionem

4. Aussi, quand nous étions chez vous, nous vous prédisions que nous aurions à souffrir des tribulations, comme cela est arrivé en effet, ainsi que vous le savez.

5. C'est pour cela que, n'y tenant plus, je l'envoyai pour m'informer de votre foi, de peur que le tentateur ne vous eût tentés, et que notre travail ne devînt inutile.

6. Mais Timothée, étant revenu naguère de chez vous auprès de nous, nous a donné des nouvelles de votre foi et de votre charité, et du bon souvenir que vous avez toujours de nous, désirant nous voir, comme nous faisons aussi à votre égard :

7. c'est pourquoi nous avons été consolés à votre sujet, mes frères, à cause de votre foi, malgré toutes nos angoisses et toutes nos tribulations ;

8. car maintenant nous vivons, si vous demeurez fermes dans le Seigneur.

9. Aussi quelles actions de grâces pou-

dans sa brièveté. Elle n'était pas nouvelle pour les Thessaloniens, qui la connaissaient par les avertissements réitérés de saint Paul (*nam... prædicebamus...*), lesquels s'étaient pleinement réalisés (*sicut et factum...*). — *Propterea... non sustinens* (vers. 5). C'est le même sentiment qu'au vers. 1 ; mais, cette fois, l'auteur ajoute un nouveau motif de la mission confiée à Timothée : *nisi ad cognoscendam...*, *ne forte...* Plus haut, Paul avait parlé de son affection paternelle ; il mentionne maintenant sa sollicitude. Connaître la foi des Thessaloniens, c'était savoir s'ils étaient demeurés fidèles à Jésus-Christ et à l'évangile, malgré la persécution qui sévissait contre eux. — *Is qui tentat* (*ὁ πειράζων*) : le tentateur par excellence, ce même Satan qui avait empêché l'apôtre de rentrer à Thessalonique. Cf. *1r*, 18^o ; *Matth.* iv, 3, etc. — *Et inanis...* Conséquence possible des efforts du démon tentateur.

3^o Les bonnes nouvelles rapportées par Timothée avaient été pour saint Paul le sujet d'une grande consolation. III, 6-18.

6-10. Joie très vive au milieu de l'épreuve. Ici encore, nous trouvons des épanchements intimes, à la fois simples et éloquents, qui peignent au vif le cœur aimant de Paul. — *Nunc autem*. Contraste saisissant. Le retour de Timothée, impatientement attendu, fut un vrai rayon de soleil parmi les ténèbres morales de l'apôtre. — *Ad nos a vobis*. Le second pronom est très accentué : c'est parce qu'il revenait de Thessalonique, avec des nouvelles excellentes de la chrétienté, que le disciple rendit son maître si heureux. — *Annuntiante*. Dans le grec : εὐαγγελισαμένου, ayant apporté de bonnes nouvelles. Ce mot a donc ici une force toute spéciale. — *Fidem et caritatem...* Deux expressions qui résument la

vie chrétienne tout entière. La foi des Thessaloniens était intacte (comp. lo vers. 5^a) ; leur amour pour Jésus-Christ brûlait ardemment toujours. Cf. II Thess. i, 3 ; I Joan. i, 23, etc. — *Et quia memoriam...* Détail secondaire pour l'apôtre, évidemment, mais qui contribua à augmenter sa joie. Ses chers néophytes avaient pour lui des sentiments semblables à ceux qu'il ressentait pour eux. Comme lui, ils trouvaient la séparation pénible : *desiderantes* (ἐπιποθοῦντες) marque un désir intense)... *sicut et nos*. — *Consolati sumus* (vers. 7) est employé dans le sens passif (παρεχλήθημεν). — *In vobis*. Plutôt : à votre sujet (ἐπ' ὑμῖν). Ces mots sont d'ailleurs expliqués par le trait qui suit : *per fidem vestram*. C'était là le point capital, celui précisément en vue duquel Timothée avait été délégué par l'apôtre. Cf. II, 5. — La formule *in omni necessitate et tribulatione...* comprend toutes les angoisses et souffrances extérieures de saint Paul dans les circonstances présentes : ses inquiétudes par rapport aux Thessaloniens en formaient une partie considérable. — *Quoniam... vivimus, si...* (vers. 8). Sentiment admirable, tout apostolique. Comme il le dit I Cor. xv, 31, Paul se sentait mourir à tout instant, lorsqu'il envisageait les épreuves si rudes de son ministère ; mais, quand il considérait le but et le résultat de ses souffrances, c.-à-d., la sanctification des âmes, alors il se sentait revivre. Sa vie était donc identifiée avec celle des Églises fondées par lui. — *Si vos* (pronom très emphatique) *statis in...* : si vous demeurez fermes dans votre union à Jésus-Christ, si vous ne vous laissez pas séparer de lui. Cf. Phil. iv, 1, etc. — *Quam enim...* (vers. 9). L'apôtre donne la preuve de la déclaration énergique qu'il vient de faire : la joie qu'il a ressentie en apprenant la fidélité des

vous-nous rendre à Dieu à votre sujet, pour toute la joie que nous ressentons à cause de vous devant notre Dieu?

10. Nuit et jour nous prions très instamment, afin de vous revoir en personne, et de compléter ce qui manque encore à votre foi.

11. Que Dieu lui-même, notre Père, et Notre-Seigneur Jésus-Christ dirigent notre chemin vers vous!

12. Et vous-mêmes, puisse le Seigneur vous faire croître et abonder dans la charité les uns envers les autres et envers tous, comme nous en sommes nous-mêmes remplis pour vous,

13. afin que vos cœurs soient affermis et rendus irréprochables dans la sainteté devant Dieu et notre Père, lors de l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ avec tous les saints. Amen.

possimus Deo retribuere pro vobis, in omni gaudio que gaudemus propter vos ante Deum nostrum,

10. nocte ac die abundantius orantes, ut videamus faciem vestram, et compleamus ea quæ desunt fidei vestræ?

11. Ipse autem Deus et Pater noster, et Dominus noster Jesus Christus, dirigat viam nostram ad vos.

12. Vos autem Dominus multiplicet, et abundare faciat caritatem vestram in invicem et in omnes, quemadmodum et nos in vobis;

13. ad confirmanda corda vestra sine querela in sanctitate, ante Deum et Patrem nostrum, in adventu Domini nostri Jesu Christi cum omnibus sanctis ejus. Amen.

Thessaloniensiens l'a fait vraiment revivre; elle est telle, qu'il ne trouve pas d'expressions assez fortes pour marquer à Dieu sa gratitude. — *Pro vobis* : περί ὑμῶν, à votre sujet. Le pronom « vous » est répété sans cesse dans tout ce beau passage. — *Ante Deum*... Comp. le vers. 13 et 1, 3. L'apôtre mêlait le souvenir de Dieu à tous les événements de sa vie. — *Nocte ac die*... (vers. 10). Cf. 1, 2. L'équivalent grec de *abundantius* est ὑπερπερισσού, outre mesure. On le retrouve plus bas, v, 13 et Eph. III, 20. — *Ut videamus faciem*... Voyez II, 17 et les notes. — *Et compleamus*... C'était la raison principale pour laquelle saint Paul désirait tant revoir les Thessaloniens. Quoique leur foi fût demeurée très ferme (comp. le vers. 6^a; 1, 3, 8; II, 13, etc.), elle était encore incomplète dans son objet, leur instruction religieuse ayant été si rapide. Comp. IV, 12-v, 14, et II Thess. II, 1 et ss., où Paul la complète sur des points importants.

11-13. Fervente prière, destinée à obtenir soit son propre retour à Thessalonique, soit des grâces abondantes pour les chrétiens qu'il y avait laissés en de si bonnes dispositions. — *Ipse... Deus... et Dominus (Christus)* a été vraisemblablement ajouté par les copistes. Dieu et son Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ, sont de nouveau associés très étroitement. Cf. 1, 1^b, 9-10, etc. Ils possèdent une seule et même nature divine, une seule et même volonté, une seule et même puissance; aussi exaucent-ils de concert les prières que leur adressent les chrétiens. Cf. Matth. XXVIII, 18; Joan. v, 17, 19; XIV, 13-14, etc. C'est pour cela que le verbe *dirigat* est au singulier, bien qu'il dépende de ces deux sujets. Le but pour lequel Paul demande à Dieu et au Christ d'aplanir sa route jusqu'à Thessalonique a été indiqué au vers. 10^a; comp. le vers. 13^a. — *Vos autem*... (vers. 12). De la personne même de l'apôtre, la prière passe aux destinataires de l'épître. Elle s'adresse spécialement à Jésus-Christ (*Dominus*). — *Multi-*

placet, et abundare... Dans le grec, les deux verbes expressifs πληροῦσαι et περισσεύειν sont inséparablement unis, et ils gouvernent ensemble soit le pronom ὑμᾶς, « vous », placé en tête de la phrase, soit le substantif τῆ ἀγάπῃ, « charité ». Il faut donc traduire : Que le Seigneur vous fasse croître et abonder en charité les uns à l'égard des autres. Déjà les Thessaloniens possédaient cet amour fraternel (cf. 1, 3; IV, 9-10); mais c'est une vertu dans laquelle on doit grandir toujours. — *In omnes*. Envers tous les hommes; même envers les persécuteurs. — *Quemadmodum et nos*... Paul mentionne encore une fois sa généreuse affection pour ses lecteurs. Il leur avait montré de quelle manière ils devaient s'entr'aimer en Jésus-Christ. Cf. II, 7-12, 19-20. — *Ad confirmanda*... (vers. 13). La charité mutuelle, qui est le signe distinctif des vrais disciples du Sauveur (cf. Joan. XIII, 34 et XV, 12, 17), l'accomplissement de toute la loi (Rom. XIII, 10) et un lien de perfection (Col. III, 14), produit comme résultat final l'affermissement des chrétiens dans la sainteté, et les prépare ainsi à paraître sans peur et sans reproche devant le juge suprême, à la fin des temps. — Les mots *sine querela* sont placés par anticipation avant le trait *in sanctitate*. La construction régulière serait : Pour affermir vos cœurs dans la sainteté, de sorte qu'ils soient irréprochables devant Dieu..., lors de l'avènement de Notre-Seigneur Jésus... Sur cet avènement, voyez II, 19, et surtout IV, 12 et ss. — *Cum... sanctis ejus*. Divers commentateurs pensent que l'apôtre a en vue ici les anges, qui, d'après Matth. XXV, 31, etc., doivent former la cour du Christ, lorsqu'il viendra juger les vivants et les morts. Cf. II Thess. I, 7. Cette interprétation est d'autant plus acceptable, que les anges reçoivent plusieurs fois le nom de saints dans l'Ancien Testament (cf. Dan. IV, 10; Zach. XIV, 5, etc.). Néanmoins, comme saint Paul se sert très souvent de ce titre pour désigner les chrétiens, il vant

CHAPITRE IV

1. De cetero ergo, fratres, rogamus vos et obsecramus in Domino Jesu, ut quemadmodum accepistis a nobis quomodo oporteat vos ambulare et placere Deo, sic et ambuletis, ut abundetis magis.

2. Scitis enim quæ præcepta dederim vobis per Dominum Jesum.

3. Hæc est enim voluntas Dei, sanctificatio vestra : ut abstinatis vos a fornicatione ;

1. Au reste, frères, nous vous demandons et vous conjurons dans le Seigneur Jésus, qu'ayant appris de nous comment vous devez marcher et plaire à Dieu, vous marchiez ainsi, de manière à progresser de plus en plus.

2. En effet, vous savez quels préceptes je vous ai donnés de la part du Seigneur Jésus.

3. Car la volonté de Dieu est que vous soyez saints ; que vous vous absteniez de la fornication ;

mieux lui conserver son acception habituelle : Jésus-Christ, lorsqu'il sera de retour sur la terre, se trouvera entouré de tous les chrétiens fidèles, et il les emmènera ensuite à jamais dans le ciel. — Il n'est pas sûr que l'*Amen* qui termine la prière soit authentique.

DEUXIÈME PARTIE

Une instruction dogmatique importante, entourée d'exhortations morales. IV, 1-V, 12.

La première partie a été non seulement historique et personnelle, mais aussi d'un caractère plus général. Celle-ci, doctrinale et pratique, se compose surtout d'avertissements et d'enseignements particuliers.

§ I. — Quelques recommandations concernant des vertus à pratiquer et des vices à éviter. IV, 1-11.

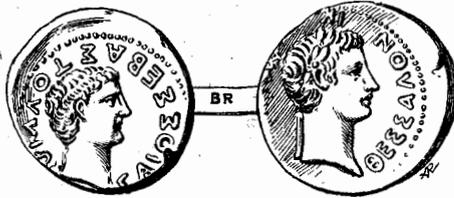
1^o Introduction. IV, 1-2.

CHAP. IV. — 1-2. Paul invite ses lecteurs à travailler sans relâche à leur sanctification, conformément aux règles qu'il leur avait tracées. — *De cetero* (λοιπόν) est une formule de

vous demandons et vous exhortons. C'est comme ami que Paul demande, comme apôtre qu'il exhorte. — Il fait l'un et l'autre *in Domino...*, s'adressant aux Thessaloniciens en tant qu'ils sont chrétiens, unis à Jésus-Christ. — *Ut quemadmodum accepistis...* Ses leçons sur la morale chrétienne avaient été pressantes, et aussi nombreuses que l'avait permis son rapide séjour à Thessalonique ; les néophytes n'avaient qu'à se les rappeler et à les mettre en œuvre (*sic est accentués*). — *Ambulare*. Métaphore aimée de notre auteur, pour représenter la vie et les vertus des vrais croyants. Le but et la norme de cette marche, c'est *placere Deo*. — *Ut abundetis...* C.-à-d., pour progresser de plus en plus dans la perfection chrétienne. — *Scitis enim...* (vers. 3). Paul insiste sur ce fait, que les lecteurs savent fort bien quelles règles de vie il leur a prescrites au nom et de la part de Jésus-Christ (*per Dominum...*), désormais leur Maître et Seigneur.

2^o Invitation à pratiquer une grande pureté de mœurs. IV, 3-8.

3-8. La chasteté chrétienne et ses motifs. — *Hæc est enim...* L'apôtre expose en détail quelques-uns des préceptes qu'il avait intimés au nom du Christ aux nouveaux convertis. Comp. le vers. 2. Il en relève encore d'une autre manière la gravité, en les présentant comme l'expression de la volonté de Dieu lui-même, et comme destinés à produire la sanctification des fidèles. — L'idée générale du mot *sanctificatio* (ἁγιασμός) est aussitôt spécifiée par le contexte, qui montre que Paul a particulièrement en vue la chasteté, cette partie importante de la sainteté morale : *ut abstinatis...* Il était naturel que, s'adressant à des néophytes récemment tirés d'un milieu pour lequel l'impureté n'était



Monnaie de Thessalonique.

transition assez fréquente dans les écrits de l'apôtre. Cf. I Cor. I, 16 ; II Cor. XIII, 11 ; Eph. VI, 10 ; Phil. III, 1 et IV, 8 ; II Thess. III, 1, etc. — *Rogamus...* et *obsecramus*. Dans le grec : Nous

pas un vice (voyez I Cor. VI, 12 et les notes), il les mit en garde contre des excès auxquels ils s'étaient sans doute eux-mêmes livrés naguère sans scrupule. — *Ut*

4. que chacun de vous sache posséder le vase de son corps dans la sainteté et l'honnêteté,

5. et non en suivant les convoitises de la passion, comme les païens, qui ne connaissent pas Dieu;

6. et que personne à cet égard ne trompe son frère, et ne lui fasse tort, parce que le Seigneur tire vengeance de toutes ces choses, comme nous l'avons déjà dit et attesté.

7. Car Dieu ne nous a pas appelés à l'impureté, mais à la sanctification.

4. ut sciat unusquisque vestrum vas suum possidere in sanctificatione et honore,

5. non in passione desiderii, sicut et gentes, quæ ignorant Deum;

6. et ne quis supergrediatur neque circumveniat in negotio fratrem suum; quoniam vindex est Dominus de his omnibus, sicut prædiximus vobis, et testificati sumus.

7. Non enim vocavit nos Deus in immunditiam, sed in sanctificationem.

sciat... (vers. 4). Développement de la pensée, en des termes pleins d'une sainte réserve. — *Vas suum* (τὸ ἑαυτοῦ σκεῦος) est une locution métaphorique qui a donné lieu, dès l'antiquité, à deux interprétations différentes. D'assez nombreux commentateurs lui font désigner ici la femme mariée, l'épouse, appuyant leur sentiment sur I Petr. III, 7, où il est question de la femme sous une figure semblante (« quasi inferiori vasculo muliebri impartiantes honorem »), sur le langage analogue des rabbins, et spécialement sur l'emploi du verbe κτῆσθαι, qui, disent-ils, ne peut être traduit que par acquérir. Le sens serait donc : Pour demeurer chastes, ayez recours à la voie légitime et sainte du mariage, et ne vous laissez pas entraîner aux vices des païens. Comp. I Cor. VII, 2, 9, où saint Paul donne un conseil à peu près identique. Saint Augustin, *de Nupt. et conc.*, I, 8 et c. *Julian.*, IV, 10, incline vers ce sentiment, qui a aussi été celui de saint Thomas d'Aquin. Mais Tertullien, saint Jean Chrysostome, Théodoret, Théophylacte, et beaucoup d'exégètes modernes ou contemporains, à leur exemple, préfèrent voir d'une manière générale dans σκεῦος, « vase », le corps de chaque fidèle, corps que nous devons *possidere in sanctificatione*..., c.-à-d., conserver chaste et pur. Cette explication est peut-être encore plus acceptable que la précédente. En effet, elle est plus simple; elle se justifie par l'usage de ces termes (comp. l'Ep. de Barnabé, VII, 3, où le corps est appelé « le vase de l'esprit »; Philon et d'autres anciens auteurs, qui le nomment « le vase de l'âme »); bien plus, II Cor. IV, 7, saint Paul lui-même se sert de l'expression « vase d'argile » pour désigner le corps humain. Quant au verbe κτῆσθαι, s'il est vrai qu'il a d'ordinaire la signification d'acquérir, il n'est pas moins certain qu'on le trouve plus d'une fois employé (par les LXX, dans le Nouveau Testament, par les Pères grecs) dans le sens de posséder, ou (comme dans la circonstance présente, si l'on admet cette seconde interprétation), de faire acte de possession. « La victime des passions sensuelles cesse d'être maîtresse de sa propre personne; elle est comme possédée. Ceux donc qui avaient vécu autrefois dans l'impureté du paganisme

devalent maintenant, comme chrétiens, reprendre possession de leurs corps, acquérir ce vase redevenu précieux ». — *Et honore*. De même que la débauche dégrade et déshonore le corps humain (cf. I Cor. VI, 18), de même la chasteté l'honore singulièrement. — *Non in passione...* (vers. 5). Contraste avec ce qui précède. Comme commentaire, lisez Rom. I, 14 et 26. Dans ce même endroit, l'apôtre affirme que l'impureté des païens est un châtement de leur ignorance coupable par rapport à Dieu et à ses attributs (*quæ ignorant...*). — *Et ne quis...* (vers. 6). D'après des exégètes assez nombreux, la première partie de ce verset nous ferait subitement passer à un autre sujet : l'apôtre n'exhorterait plus à la chasteté, mais à l'honnêteté dans les affaires commerciales (c'est le sens qu'ils donnent aux mots *in negotio*). Assurément, cette exhortation ne serait pas déplacée à Thessalonique, car l'avarice était aussi un vice capital des païens (cf. Eph. IV, 19 et ss.; Col. III, 5, etc.), et les Grecs, en général, ne jouissaient pas d'une excellente réputation comme négociants. Mais il est mieux de rattachier encore ce passage à la pureté, car, d'un côté, il est encore question d'elle au vers. 7, et, de l'autre, la présence de l'article dans la formule ἐν τῷ πράγματι paraît indiquer que saint Paul voulait désigner « la chose » particulière qui l'occupe depuis le vers. 3. C'est par conséquent l'adultère qu'il interdirait ici d'une manière spéciale; rien, d'ailleurs, ne lèse davantage les intérêts les plus sacrés du prochain. — *Quoniam vindex...* L'apôtre rappelle brièvement le sort réservé aux impudiques. Cf. Hebr. XIII, 4. — *Sicut prædiximus...* Il avait clairement et solennellement averti les Thessaloniciens de vive voix sur ces divers points. Comp. les vers. 1 et 2. — *Non enim...* (vers. 7). Raison pour laquelle le Seigneur sévira avec une grande sévérité contre les impudiques. — *Vocavit nos*. Cet appel est le point de départ de la vie du chrétien, qui doit conformer sa conduite au plan divin, dans les moindres détails. Cf. Eph. IV, 1. — *In immunditiam, sed in...* Dans le grec, il y a un changement extraordinaire de prépositions : οὐκ ἐπὶ (pas en vue de)..., ἀλλ' ἐν (mais dans)... La sainteté est pour ainsi dire l'élément dans lequel le

8. Itaque qui hæc spernit, non hominem spernit, sed Deum, qui etiam dedit Spiritum suum sanctum in nobis.

9. De caritate autem fraternitatis non necesse habemus scribere vobis; ipsi enim vos a Deo didicistis ut diligatis invicem.

10. Etenim illud facitis in omnes fratres in universa Macedonia. Rogamus autem vos, fratres, ut abundetis magis,

11. et operam detis ut quieti sitis, et ut vestrum negotium agatis, et opere mini manibus vestris, sicut præcepimus vobis; et ut honeste ambuletis ad eos qui foris sunt, et nullius aliquid desideretis.

8. Celui donc qui méprise ces règles, ne méprise pas un homme, mais Dieu, qui a aussi mis son Esprit-Saint en nous.

9. Quant à la charité fraternelle, vous n'avez pas besoin qu'on vous en écrive, car vous-mêmes vous avez appris de Dieu à vous aimer les uns les autres.

10. Aussi bien, vous les faites envers tous les frères dans la Macédoine entière. Mais je vous exhorte, frères, à le faire de plus en plus,

11. et à vous appliquer à vivre tranquilles, et à vous occuper de vos affaires, et à travailler de vos mains, comme nous vous l'avons ordonné, de sorte que vous vous conduisiez honnêtement envers ceux du dehors, et que vous n'ayez besoin de personne.

chrétien a été placé par Dieu; l'impureté est un résultat qui dépend de lui seul. — *Itaque...* (vers. 8). Conséquence de ce qui précède : si quelqu'un méprisait cette exhortation à la chasteté, son mépris ne retomberait pas sur un homme, sur Paul, mais sur Dieu lui-même, puisque c'est lui qui impose la chasteté aux chrétiens. Le pronom *hæc* est une excellente glose ajoutée par la Vulgate. — *Qui etiam dedit* (au présent, d'après la meilleure leçon : τὸν διδόντα)... Circonstance aggravante, car l'impureté est un affront spécial pour l'Esprit-Saint, qui habite d'une façon intime dans l'âme des fidèles. Cf. I Cor. vi, 19. Sur cette habitation permanente, voyez Joan. xiv, 16-17; Rom. viii, 14-17; Gal. iv, 6-7; Eph. i, 13-14, etc.

3° Exhortation à la charité fraternelle et à une vie réglée, laborieuse. IV, 9-11.

La manière dont l'apôtre unit ces deux avis montre qu'à Thessalonique quelques membres de la communauté chrétienne s'étaient mis à abuser de l'esprit de charité de leurs frères, dont ils profitaient pour se livrer à la faiblesse.

9-10. L'amour fraternel. — *De caritate... non necesse...* Petite introduction très flatteuse. Sur d'autres points, les Thessaloniciens avaient besoin d'être avertis; mais non en ce qui regardait la charité mutuelle. Comp. le vers. 10. — Paul signale deux motifs de ce « Non necesse ». Le premier consistait en un fait intérieur, tout divin : *Ipse... vos* (pronoms accentués) *a Deo didicistis* (le mot grec θεοδιδασκτοι n'est pas employé ailleurs dans le Nouveau Testament)... L'Esprit de Dieu, qui réside dans les chrétiens (comp. le vers. 8°), les instruit, et il leur apprend entre autres choses qu'ils doivent s'aimer les uns les autres. Cf. I Joan. ii, 27 et iii, 14. — Le second motif était un fait extérieur, facile à constater dans la conduite des Thessaloniciens : *illud facitis...* Ils se conformaient à la leçon divine avec une générosité pratique qui s'étendait à tous (*in omnes...*),

dans toute la contrée (*in universa...*). — *Rogamus autem...* Invitation affectueuse, pour les porter à ne point s'arrêter en si beau chemin. — *Ut abundetis...* Comme au vers. 1^o. Ici, être de plus en plus charitables.

11. La vie calme, réglée, laborieuse. Comp. II Thess. iii, 6 et ss., où l'apôtre reviendra en termes encore plus énergiques sur cette recommandation. — *Operam detis.* Le grec φιλοτιμία signifie plutôt : tenir à honneur de faire telle ou telle chose. — *Ut quieti sitis* (ἡσυχάζειν). Il y a une fine pointe d'esprit dans l'association de ces deux expressions : mettre son honneur, non pas dans l'activité, mais dans la tranquillité et le calme. Le trouble régnait donc jusqu'à un certain point dans l'Église de Thessalonique, et sans doute, d'après le contexte (comp. les vers. 12 et ss.; II Thess. ii, 1 et ss.), parce que plusieurs des fidèles, supposant que le second avènement de Jésus-Christ était imminent, négligeaient leurs occupations, leurs travaux, et se contentaient de vivre au jour le jour. — *Vestrum negotium...* Dans le grec : faire vos propres affaires. — *Et operamini manibus...* Ce trait prouve qu'à Thessalonique, comme dans la plupart des chrétiens, un grand nombre des nouveaux convertis appartenaient aux classes inférieures. Voyez I Cor. i, 26 et le commentaire. — *Sicut præcepimus...* Comp. le vers. 6^o. On voit par ce détail avec quelle habileté saint Paul savait associer les recommandations pratiques les plus simples aux théories doctrinales les plus relevées. — *Et ut honeste...* Raison spéciale de faire cesser l'abus signalé : les Juifs et les païens (*eos qui foris*; voyez I Cor. v, 12 et les notes) en profitaient pour mépriser les chrétiens. — Autre motif, très digne aussi : *et nullius aliquid...* Mieux peut-être : Et que vous n'ayez besoin de personne; c.-à-d., que vous soyez indépendants de la charité publique. — Dans les éditions grecques, un nouveau verset commence avec les mots « Et ut honeste... », de sorte

12. Mais nous ne voulons pas, mes frères, que vous soyez dans l'ignorance au sujet de ceux qui se sont endormis, afin que vous ne vous attristiez pas, comme les autres qui n'ont pas d'espérance.

13. Car si nous croyons que Jésus est mort et ressuscité, croyons aussi que Dieu amènera avec Jésus ceux qui se sont endormis en lui.

12. Nolumus autem vos ignorare, fratres, de dormientibus ut non contristemini, sicut et ceteri qui spem non habent.

13. Si enim credimus quod Jesus mortuus est et resurrexit, ita et Deus eos qui dormierunt per Jesum adducet cum eo.

que le chapitre a dix-huit versets au lieu de dix-sept.

§ II. — *Instruction doctrinale relative au second avènement du Christ.* IV, 12-V, 11.

C'est le passage le plus important de cette épître. L'auteur l'aborde et le traite en termes très simples, car il s'agit d'un point dont il avait longuement entretenu les Thessaloniens, quoiqu'ils eussent besoin de nouveaux éclaircissements. Les vers. 12-17 du chap. IV sont consacrés à la solution d'une difficulté relative à la résurrection des morts; saint Paul décrit ensuite le caractère soudain du retour de Jésus-Christ et en tire des conclusions pratiques. v, 1-11.

1° Les Thessaloniens ne doivent pas se troubler au sujet de la résurrection de leurs frères morts récemment. IV, 12-17.

12. Principe général servant d'introduction. — La formule *Nolumus... vos ignorare* est familière à saint Paul (cf. Rom. I, 18; I Cor. x, 1 et XII, 1; II Cor. I, 8. Il en est de même du bel euphémisme *κοιμάσθαι*, dormir (de *dormientibus*; comp. les vers. 13 et 14), pour désigner la mort (cf. I Cor. VII, 39; XI, 30; XV, 6, etc.). Celle-ci n'est qu'un sommeil momentané, si on se représente la résurrection et la vie éternelle toute glorieuse qui la suivra. Comp. les vers. 13^b et 18; Marc. v, 39; Joan. XI, 11, etc. — *Ut non contristemini...* Les

chrétiens de Thessalonique avaient été plongés, depuis le départ de l'apôtre, dans une profonde tristesse par la mort de plusieurs d'entre eux. Au deuil ordinaire que causait cette séparation s'était jointe une très vive inquiétude au sujet du sort de ces chers défunts : on se demandait avec angoisse s'il leur serait donné d'avoir part au royaume du Christ, dont on suppo-

alors un des principaux caractères. Cf. Eph. II, 12. Sans doute, le dogme de l'immortalité de l'âme a eu parmi eux de nombreux et d'illustres adeptes; mais la plupart d'entre eux, surtout à cette époque, semblent n'y avoir pas même songé, regardant la mort comme un « sûr repos » et un « sommeil éternel ». Voyez Lucrèce, III, 942 et ss.; Catulle, v, 4 et ss., etc. Si les chrétiens peuvent pleurer leurs morts, Paul a raison de s'opposer à ce qu'ils le fassent comme s'ils étaient sans espoir à leur sujet. Voyez sur ce point un beau passage de saint Augustin, *Sermo* 32. Au reste, l'anxiété des Thessaloniens ne portait pas sur la résurrection de leurs frères défunts, mais sur leur participation aux joies du glorieux avènement de Jésus-Christ.

13. Pourquoi les fidèles auraient-ils tort de s'affliger d'une manière démesurée au sujet de leurs morts. — *Si enim credimus...* La forme donnée à l'assertion n'est hypothétique qu'en apparence, dès là qu'il est question de deux dogmes essentiels du christianisme (*Jesus mortuus... et resurrexit*). Le sens est donc : Puisque nous croyons que Jésus est mort et ressuscité, de même nous devons croire que Dieu ramènera avec lui... L'argument est très condensé; mais il était plein de clarté pour ces néophytes, qui avaient entendu naguère les développements de l'apôtre, comme il l'est encore pour ceux qui ont tant soit peu étudié sa doctrine. Entre le Christ et les chrétiens, il existe une union des plus étroites, à tel point qu'ils ne forment tous ensemble qu'un seul et même organisme, un seul et même corps : Jésus-Christ est la tête, le chef; les fidèles sont les membres. Ce que ce divin chef exécute et expérimente, ses membres mystiques l'éprouvent aussi; ils sont morts avec lui, ils participeront de même à sa résurrection. Cf. Rom. VI, 3 et ss., etc. — Les mots *per Jesum* ne se rapportent pas au verbe *dormierunt*, car on s'attendrait dans ce cas à une autre formule (« in Jesu »; voyez les vers. 16, « mortui qui in Christo... »), mais à *adducet*. Saint Paul part de cette pensée, que c'est Dieu qui a ressuscité Notre-Seigneur Jésus-Christ (cf. Rom. IV, 24 et VII, 4; I Cor. VI, 14 et XV, 15; II Cor. IV, 14; Gal. I, 1; Eph. I, 20, etc.). C'est Dieu aussi, mais par l'intermédiaire de Jésus, qui ressuscitera un jour les chrétiens (cf. I Cor. XV, 21, etc.), et qui les réunira à leur bien-aimé Sauveur (*cum eo*), lors de son apparition glorieuse à la fin des temps.



Génie funèbre.
(Pierre gravée.)

sait l'avènement très prochain. — Paul les engage d'abord, d'une manière générale, à ne point s'attrister au sujet de leurs morts *sicut et ceteri qui...* Les « autres », dont l'apôtre parle ici avec un accent pathétique, sont évidemment les païens, dont le manque d'espérance était

14. Hoc enim vobis dicimus in verbo Domini, quia nos qui vivimus, qui residui sumus in adventum Domini, non praeveniemus eos qui dormierunt.

15. Quoniam ipse Dominus in jussu, et in voce archangeli, et in tuba Dei descendet de caelo; et mortui qui in Christo sunt resurgent primi.

16. Deinde nos, qui vivimus, qui relinquamur, simul rapiemur cum illis in

14. Car voici ce que nous vous déclarons, d'après la parole du Seigneur : nous les vivants, qui sommes réservés pour l'avènement du Seigneur, nous ne devancerons pas ceux qui se sont endormis.

15. Car le Seigneur lui-même, au signal donné, à la voix d'un archange et au son de la trompette de Dieu, descendra du ciel, et ceux qui seront morts dans le Christ ressusciteront d'abord.

16. Ensuite nous, les vivants, qui aurons été laissés, nous serons enlevés ensemble

14-16. Brève description du second avènement de Jésus-Christ. C'est ici la réponse proprement dite de l'apôtre à la question tacite ou formelle des Thessaloniciens : elle développe la promesse consolante du vers. 13. — *Hoc enim... dicimus...* Formule solennelle d'introduction. Paul annonce qu'il va parler *in verbo Domini* (ἐν λόγῳ κυρίου), et il entend certainement par l'expression « parole du Seigneur » une révélation qu'il tenait directement du Christ (saint Jean Chrysostome, et la plupart des commentateurs croyants; comp. I Cor. VII, 10; Gal. II, 2, etc.), et non pas une des prédictions faites autrefois par le divin Maître à ses disciples (par exemple, Matth. XXIV, 31). — *Nos qui vivimus*. Ces mots sont expliqués par les suivants, *qui residui... in adventum...* Il s'agit donc des chrétiens qui vivront encore lorsque Jésus-Christ fera soudain son apparition pour juger les vivants et les morts. Ici et au vers. 16, comme en plusieurs autres endroits où il traite de la fin du monde (cf. Rom. XIII, 11; I Cor. XV, 51-52; II Cor. V, 4), saint Paul se met directement en scène, non parce qu'il croyait que cet avènement était prochain, mais par une simple figure de rhétorique (l'« enalage personæ »), ainsi que l'admettent presque unanimement les interprètes catholiques, à la suite de saint Jean Chrysostome, de Théodoret, d'Étienne, etc. Dans ce passage, de même que dans les lignes parallèles I Cor. XV, 51 et ss., il ne se propose nullement de fixer la date du second avènement de Jésus, date qu'il avouera bientôt ne pas connaître (cf. V, 1 et ss.); il se borne à exposer les faits d'après leur ordre successif. Voyez nos commentaires de Rom. VIII, 11, et de I Cor. XV, 51. L'apôtre indique lui-même ailleurs, II Thess. II, 2 et ss., ce qui retardait alors la fin des temps. — *Non praeveniemus...* Cette expression fait image; elle a pour base la course dans l'arène, si familière à saint Paul. Les chrétiens de Thessalonique craignaient que leurs frères défunts n'eussent aucune part aux fêtes triomphales du retour de Jésus-Christ; Paul dit, au contraire, qu'ils y assisteront en même temps que ceux qui vivront alors. Ces derniers ne jouiront d'aucun privilège par rapport à eux. — *Quoniam...* (vers. 15). Ici commence la description de quelques-unes des circonstances qui accompagneront la παρουσία

(Vulg., « adventus »; comp. le vers. 14^b), c.-à-d., le second avènement du Christ. Elle est destinée à démontrer qu'en vérité les vivants « ne devanceront pas » les morts en ce grand jour; ce sont au contraire les morts qui auront la priorité. Parmi les faits qu'il mentionne, l'auteur choisit ceux qui vont directement à son sujet; il néglige entièrement les autres. — *Ipsa Dominus*. Le pronom est accentué, et met le substantif très fortement en relief : le Seigneur Jésus-Christ lui-même, dans sa personne auguste, descendu du ciel sur la terre pour remplir son rôle de juge souverain. — *In jussu*. Le mot grec κέλευσμα désigne d'ordinaire l'ordre que le chef d'une armée adresse à ses soldats. Cet ordre représente le signal de la résurrection des morts, donné ou par Dieu le Père, ou par Notre-Seigneur Jésus-Christ, au moyen, soit de la voix retentissante d'un archange, *in voce...* (l'archange saint Michel, d'après de nombreux interprètes catholiques; saint Thomas d'Aquin, Nicolas de Lyre, Estius, etc.), soit d'une trompette divine, *in tuba...* Sur ce dernier trait, voyez I Cor. XV, 52 et le commentaire. — A ce triple signal, le Christ descend de caelo, environné d'anges nombreux. Et aussitôt se passeront les faits qui avaient tant d'importance pour rassurer les cœurs troublés de Thessalonique. — *Mortui qui in Christo...* C.-à-d., les chrétiens fidèles et saints qui, même après leur mort, sont demeurés unis à Jésus-Christ. L'apôtre ne parle pas des pécheurs, parce que cela n'entraîne pas dans son plan. — *Resurgent primi*. D'après la meilleure leçon du grec : en premier lieu (πρώτον, « primum »); c.-à-d., avant les chrétiens qui vivront encore à cette époque. — *Deinde nos...* (vers 16). Les faits se succéderont avec une étonnante rapidité, comme il est dit I Cor. XV, 52. — *Simul rapiemur*. Ce verbe suppose l'action d'une force soudaine, irrésistible, qui entraînera au-devant du Christ, dans les sphères inférieures du ciel (*in nubibus*; cf. Matth. XXIV, 30), tous les chrétiens, qui ne formeront plus désormais qu'une seule catégorie, sans distinction de morts et de vivants. Comp. I Cor. XV, 52^b, où il est parlé de la transformation mystérieuse qui aura lieu pour ces derniers. — *In aera*. Et de là dans le ciel, où se vérifiera la parole pleine de suavité qui

avec eux dans les nuées, pour aller à la rencontre du Seigneur dans les airs; et ainsi nous serons pour toujours avec le Seigneur.

17. Consoloz-vous donc les uns les autres par ces paroles.

nubibus obviam Christo in aera; et sic semper cum Domino erimus.

17. Itaque consolamini invicem in verbis istis.

CHAPITRE V

1. Quant aux temps et aux moments, mes frères, vous n'avez pas besoin que nous vous en écrivions;

2. car vous savez fort bien vous-mêmes que le jour du Seigneur viendra comme un voleur dans la nuit.

3. En effet, lorsqu'ils diront : Paix et sûreté, alors une ruine soudaine les surprendra, comme font les douleurs de l'enfantement pour une femme enceinte, et ils n'échapperont point.

4. Mais vous, frères, vous n'êtes pas

1. De temporibus autem et momentis, fratres, non indigetis ut scribamus vobis;

2. ipsi enim diligenter scitis quia dies Domini, sicut fur in nocte, ita veniet.

3. Cum enim dixerint : Pax et securitas, tunc repentinus eis superveniet interitus, sicut dolor in utero habenti, et non effugient.

4. Vos autem, fratres, non estis in

termine la description : *et sic semper...* Cf. Joan. xii, 26 et xiv, 3.

17. Conclusion. — *Itaque consolamini...* En effet, le court exposé qui précède enlevait aux Thessaloniens tout motif d'anxiété au sujet de leurs morts.

2° L'époque du second avènement de Jésus-Christ est incertaine; c'est pourquoi le chrétien doit se tenir toujours prêt. V, 1-11.

CHAP. V. — 1-3. Le jour du Seigneur viendra subitement, comme un voleur. — *De temporibus... et momentis*. Dans le grec : Quant aux temps (τῶν χρόνων) et aux époques (τῶν καιρῶν). Ces deux substantifs sont souvent associés dans le Nouveau Testament. Le premier est plus général. Cf. Act. i, 7, etc. Il s'agit, d'après le vers. 2, du temps qui doit s'écouler jusqu'au second avènement de Jésus. — *Non... ut scribamus*. D'une manière plus impersonnelle dans le grec : Vous n'avez pas besoin qu'on vous écrive (là-dessus). Le motif pour lequel une communication écrite n'était pas nécessaire sur ce point est aussitôt indiquée : *ipsi enim... scitis...* (vers. 2). Les fidèles de Thessalonique avaient reçu à ce sujet des instructions orales suffisantes. Ce que Paul leur avait appris sur la fin des temps est résumé dans la phrase : *dies Domini sicut fur... ita...* Le jour du Seigneur (Jésus-Christ) ne diffère pas de la *παρουσία* ou de son avènement (comp. le vers. 14), glorieux et terrible tout ensemble. Sur cette expression, empruntée à l'Ancien Testament (Joel, i, 15; ii, 1-2, etc.; Am. v, 18), voyez I Cor. i, 8 et les notes; v, 5; II Cor. i, 14; II Thess. ii, 18, etc. L'apôtre emprunte le langage même du Christ, lorsqu'il dit que ce

jour viendra comme un voleur (cf. Matth. xxiv, 43-44; Luc. xii, 39; voyez aussi II Petr. iii, 10, etc.). Il ajoute le trait *in nocte* pour compléter l'image, car souvent les voleurs choisissent la nuit afin de commettre plus sûrement leurs forfaits. Cette comparaison indique donc tout à la fois que le moment en question est inconnu, qu'il sera périlleux et qu'il faut prendre ses précautions pour n'être pas pris au dépourvu. — *Cum enim...* (vers. 3). L'auteur continue de mettre en relief, au moyen d'autres figures, le caractère soudain et dangereux de l'arrivée du Christ. Les hommes des derniers jours du monde, non moins frivoles que ceux de l'époque de Noé (cf. Matth. xxiv, 36-39), se diront follement les uns aux autres : *Pax et securitas* (réminiscence probable d'Ézéchiel, xiii, 10); mais, à l'heure même, *repentinus...* *superveniet interitus* (ὄλεθρος, la ruine), sous la forme de l'apparition du souverain juge. — *Sicut dolor in utero...* Image souvent employée dans l'Ancien Testament, pour représenter les châtements divins. Elle représente une douleur soudaine, violente, inévitable. — *Et non effugient*. La sentence de ces coupables est certaine. Cf. II Thess. i, 9, etc.

4-11. Les vrais chrétiens ne seront pas surpris par l'avènement du Christ, parce qu'ils vivent dans une vigilance perpétuelle. — *Vos autem* : par opposition aux hommes légers ou coupables dont le vers. 3 a tracé le portrait et le sort. — *Non estis in tenebris*. L'apôtre exprime la confiance que ses chers Thessaloniens ne sont pas dans une fausse sécurité. Comme il a parlé au vers. 2 du « fur in nocte », il poursuit cette même image, en disant que ses

tenebris, ut vos dies illa tanquam fur comprehendat;

5. omnes enim vos filii lucis estis, et filii diei : non sumus noctis, neque tenebrarum.

6. Igitur non dormiamus sicut et ceteri, sed vigilemus, et sobrii simus.

7. Qui enim dormiunt, nocte dormiunt; et qui ebrii sunt, nocte ebrii sunt.

8. Nos autem qui diei sumus, sobrii simus, induti lorica[m] fidei et caritatis, et galeam spem salutis;

9. quoniam non posuit nos Deus in iram, sed in acquisitionem salutis per Dominum nostrum Jesum Christum,

10. qui mortuus est pro nobis, ut sive vigilemus, sive dormiamus, simul cum illo vivamus.

dans les ténèbres, pour que ce jour vous surprenne comme un voleur;

5. car vous êtes tous des enfants de la lumière et des enfants du jour; nous ne sommes point *enfants* de la nuit, ni des ténèbres.

6. Ne dormons donc pas comme les autres; mais veillons, et soyons sobres.

7. Car ceux qui dorment, dorment pendant la nuit; et ceux qui s'enivrent, s'enivrent pendant la nuit.

8. Mais nous, qui sommes du jour, soyons sobres, ayant revêtu la cuirasse de la foi et de la charité, et ayant pour casque l'espérance du salut;

9. car Dieu ne nous a pas destinés à la colère, mais à acquérir le salut par Notre-Seigneur Jésus-Christ,

10. qui est mort pour nous, afin que, soit que nous veillions, soit que nous dormions, nous vivions ensemble avec lui.

lecteurs n'ont rien à craindre du voleur, puisqu'ils ne sont pas dans les ténèbres, mais en pleine lumière. — *Omnes enim...* (vers. 5). Preuve que les Thessaloniciens ne vivent pas dans les ténèbres morales du péché (cf. Rom. II, 19; II Cor. IV, 6, etc.), et n'ont pas à redouter l'arrivée subite du jour du Seigneur. La lumière, c.-à-d. la sainteté, forme leur nature,

blème d'une vie molle et sans vigueur), ni orgie (symbole de la vie sensuelle et corrompue) : *Nos autem... sobrii...* (vers. 8). — *Induti...* L'apôtre passe tout à coup à une métaphore d'un autre genre, comme au passage parallèle Rom. XIII, 12-13, où l'image des ténèbres est remplacée subitement par celle de l'armure spirituelle; mais c'est surtout Eph. VI, 13-17, que cette



Casques grecs. (D'après les monuments.)

leur élément vital (*filii lucis* et *filii diei* sont des hébraïsmes faciles à saisir) — *Non sumus noctis...* Répétition de la pensée en termes négatifs. Comp. le vers. 4. Notez l'emploi de la première personne du pluriel; Paul s'unit à ses néophytes pour répudier fortement les ténèbres morales. — *Igitur non dormiamus...* (vers. 6). Application pratique du langage allégorique des vers. 4 et 5. Le temps de la nuit est d'ordinaire consacré au sommeil; les anciens y plaçaient leurs festins, qui dégénéraient souvent en orgies (*qui enim...*, et *qui...*; vers. 7). Puisqu'il n'y a pas de nuit pour les chrétiens, il ne doit y avoir pour eux, sous le rapport spirituel, ni sommeil (em-

dernière reçoit un développement complet. Saint Paul ne mentionne ici que deux armes défensives (les principales, il est vrai : *lorica...* et *galeam...*), qu'il rattache aux trois vertus théologiques (*fidei* et *caritatis*, *spem...*), c.-à-d., aux trois qualités essentielles du chrétien. Cf. I, 3-4. — *Quoniam non...* (vers. 9). La mention de l'espérance amène l'auteur à signaler brièvement la base solide sur laquelle elle s'appuie : Dieu nous a visiblement destinés au salut éternel, et non pas à la damnation, puisqu'il nous a rachetés par la mort de Jésus-Christ. — *Ut... simul...* (vers. 10). La conséquence pratique de cette mort, c'est la nécessité, pour les croyants,

11. C'est pourquoi consolez-vous mutuellement, et édifiez-vous les uns les autres, comme vous le faites d'ailleurs.

12. Nous vous prions, mes frères, d'avoir de la considération pour ceux qui travaillent parmi vous, qui vous gouvernent dans le Seigneur, et qui vous avertissent;

13. ayez pour eux une grande affection, à cause de leur œuvre; vivez en paix avec eux.

14. Nous vous en prions, frères, reprenez ceux qui sont dans le désordre, consolez ceux qui sont battus, soutenez les faibles, soyez patients envers tous.

15. Prenez garde que personne rende à autrui le mal pour le mal; mais poursuivez toujours le bien, et entre vous, et envers tous.

11. Propter quod consolamini invicem, et ædificate alterutrum, sicut et facitis.

12. Rogamus autem vos, fratres, ut noveritis eos qui laborant inter vos, et præsent vobis in Domino, et monent vos;

13. ut habeatis illos abundantius in caritate propter opus illorum; pacem habete cum eis.

14. Rogamus autem vos, fratres, corripite inquietos, consolamini pusillanimes, suscipite infirmos, patientes estote ad omnes.

15. Videte ne quis malum pro malo alicui reddat; sed semper quod bonum est sectamini in invicem, et in omnes.

de mener une existence nouvelle, puisée en lui et à jamais unie à la sienne. Comp. Rom. xiv, 8-9, passage qui a beaucoup d'analogie avec celui-ci. — Les verbes *vigilemus* et *dormiamus* ne sont pas pris ici dans le même sens qu'au vers. 6, puisqu'alors le second était synonyme de vivre dans le péché. Ils signifient maintenant, d'après le contexte: Soit que nous vivions, soit que nous soyons morts. — *Propter quod...* (vers. 14). Conclusion qui reproduit, avec quelques développements, celle de iv, 17. — *Edificate...* C'est une métaphore très paulinienne, pour marquer « toute espèce d'heureuse influence spirituelle exercée par les uns sur les autres, au moyen de la parole et de l'exemple. » Cf. I Cor. viii, 1; x, 23; Eph. ii, 20 et ss., etc. — *Sicut et facitis*. Éloge délicat pour les lecteurs. Cf. iv, 10.

§ III. — Quelques autres exhortations morales.
V, 12-21.

Elles se rapportent à des devoirs sociaux et religieux de divers genres.

1° Quelques obligations imposées par la charité chrétienne. V, 12-16.

12-13. Devoirs des fidèles envers leurs chefs spirituels. — *Rogamus autem...* Formule toute paternelle de commandement. Comp. le vers. 14 et iv, 1. — *Ut noveritis*. S'il est vrai qu'un pasteur doit bien connaître son troupeau, il faut aussi que les ouailles connaissent leurs pasteurs, qu'elles comprennent à fond la dignité et la nature délicate, difficile, des fonctions de ceux que la Providence a placés à leur tête; elles apprendront ainsi de quelle manière elles doivent se conduire envers eux. — Saint Paul ne désigne pas, cette fois, les ministres sacrés par leur titre accoutumé de prêtres ou d'évêques, mais par leurs emplois principaux, bien capables, à la façon dont ils sont présentés, d'exciter l'estime et la reconnaissance affec-

tueuse des fidèles. *Qui laborant...* τοῦς κοπιῶντας... , ceux qui travaillent péniblement parmi vous et pour vous. *Et præsent...* : ceux qui président, qui gouvernent, et qui ont ainsi la responsabilité des âmes. L'auteur caractérise ce verbe par les mots in *Domino*, qui expriment la nature spirituelle du gouvernement ecclésiastique exercé au nom du Seigneur Jésus. *Et monent...* : ceux qui sont chargés d'avertir les croyants, de leur montrer leurs fautes et la voie droite du salut. — *Ut habeatis...* (vers. 13). L'apôtre ne veut pas que les chrétiens se bornent à estimer leurs pasteurs; il leur recommande aussi de les avoir en affection d'une manière toute particulière (*abundantius in caritate*; l'adverbe grec ὑπερεκπερισσῶς a une vigueur extraordinaire). — *Pacem... cum eis*. La vertu s'est conformée à la variante ἐν αὐτοῖς, tandis que, d'après la meilleure leçon, il faut lire : ἐν αὐτοῖς, parmi vous. Ce trait se rattache donc à l'alinéa suivant.

* 14-16. Quelques devoirs mutuels des chrétiens. D'abord le zèle pour le bien spirituel du prochain, vers. 14^a, puis un parfait esprit de concorde, vers. 14^b-15. — *Corripite* (d'après le grec : avertissez) *inquietos*. L'adjectif ἀτακτοῦς désigne étymologiquement des hommes qui abandonnent leur rang (τάξις), et qui sont par là même en dehors de l'ordre. Paul a déjà mentionné certains fidèles de Thessalonique qui s'étaient mis dans ce cas (cf. iv, 11 et les notes), et nous les retrouvons dans la seconde épître (II Thess. III, 6, 11). — *Pusillanimes*. Ces âmes, plus ou moins découragées, avaient besoin de paroles réconfortantes et consolantes. — *Infirmos* : ceux dont la foi ou la conscience pratique était faible encore. Cf. I Cor. viii, 1 et ss. — *Patientes... ad omnes* : non seulement envers leurs frères, mais envers tous les hommes sans exception. Comp. le vers. 15^b. — *Ne quis malum...* (vers. 15). Les Thessaloniens recevaient beaucoup de mal des Juifs et des païens; l'apôtre leur recom-

16. Semper gaudete.
 17. Sine intermissione orate.
 18. In omnibus gratias agite; hæc est enim voluntas Dei in Christo Jesu, in omnibus vobis.
 19. Spiritum nolite extinguere.
 20. Prophetias nolite spernere;
 21. Omnia autem probate, quod bonum est tenete.
 22. Ab omni specie mala abstinete vos.
 23. Ipse autem Deus pacis sanctificet vos per omnia, ut integer spiritus vester,

16. Soyez toujours dans la joie.
 17. Priez sans cesse.
 18. Rendez grâces en toutes choses; car c'est là ce que Dieu veut de vous tous en Jésus-Christ.
 19. N'éteignez pas l'Esprit.
 20. Ne méprisez pas les prophéties;
 21. mais examinez toutes choses, retenez ce qui est bon.
 22. Abstenez-vous de toute espèce de mal.
 23. Que le Dieu de paix vous sanctifie lui-même en toute manière, afin que tout

mande, à la suite de Jésus-Christ (cf. Matth. v, 44), de rendre toujours le bien en échange du mal. — *Sectamini*. A la lettre dans le grec : Poursuivez; c.-à-d., recherchez avec empressement. — *Semper gaudete*. Car, même dans ses tribulations extérieures et ses peines intimes, le chrétien qui aime vraiment son Dieu possède au fond de son cœur une source inépuisable de sainte joie.

20 Quelques obligations religieuses. V, 17-20.

17-18. Dispositions intérieures dans lesquelles le vral croyant doit se tenir par rapport à Dieu. — *Sine intermissione*... Quoi que nous fassions, où que nous soyons, il faut demeurer en communion constante avec Dieu, par la prière proprement dite, ou par l'esprit de prière. Cf. Matth. v, 44; Luc. vi, 27-28; Rom. xii, 17. — *In omnibus gratias*... (vers. 18). Non seulement dans les circonstances heureuses, mais aussi dans l'adversité, puisque tout vient de la main de Dieu. — *Hæc est enim*... Ce motif porte sur les trois avis donnés en dernier lieu. — *Voluntas Dei in Christo*... C.-à-d. : ce que Dieu veut que vous pratiquiez et dont la réalisation vous est rendue possible par votre union à Jésus-Christ. Ou bien : la volonté de Dieu, qui vous a été manifestée en Jésus-Christ et par Jésus-Christ.

19-20. Conduite à tenir par rapport aux dons de l'Esprit-Saint et relativement au péché. — *Spiritum nolite*... Il n'y a pas de doute que le mot πνεύμα ne représente ici la troisième personne de la sainte Trinité. Nous savons, par le livre des Actes (cf. iv, 31; viii, 17; x, 45, etc.), et par les épîtres de saint Paul (cf. Rom. xii, 6; I Cor. xii, 10; xiv, 1-5, etc.), que ce divin Esprit répandait fréquemment ses faveurs sur les premiers fidèles, sous la forme du don de prophétie, du don des langues, etc. L'apôtre le compare à une flamme ardente, qui embrasait et consumait les cœurs, et il recommande instamment de ne pas éteindre ce feu sacré : ce qui arriverait, si l'Esprit-Saint rencontrait de l'indifférence, de la froideur, du scepticisme ou le péché, et encore, si l'on s'opposait à ses opérations célestes. — *Prophetias nolite*... L'exhortation passe à un fait particulier, et à une des manifestations les plus ordinaires de l'Esprit de Dieu à cette époque. Cf. Rom. xii, 6; II Cor.

xii, 10, etc. — S'il ne faut pas mépriser toutes les prophéties, les jugeant fausses ou inutiles, il est nécessaire, d'autre part, de s'assurer qu'elles sont réellement divines dans leur source, et qu'elles ne proviennent pas de l'illusion ou de la malice : *omnia... probate*. Conseil plein de sagesse, puisqu'il y a toujours eu des faux prophètes à côté des vrais. « Le discernement des esprits » était même alors un don spécial (cf. I Cor. xii, 9; I Joan. iv, 1-3). — *Quod bonum*... Directement : ce qu'il y a de bon et de fondé dans les prophéties. Mais le conseil peut fort bien aussi se généraliser, et il est même probable, à cause de l'emploi des verbes κατέχετε (*tenete*) et ἀπέχεσθε (*abstinez*) vous, que saint Paul a eu l'intention d'opposer l'une à l'autre ces deux pensées : Tenez fermement à ce qui est bien, abstenez-vous de toute espèce de mal. Il s'agit, évidemment, du bien et du mal moral, de la vertu et du péché. — *Ab omni specie mala*. Cette traduction de la Vulgate n'est pas fautive en elle-même, car le grec εἶδος désigne aussi l'apparence extérieure; mais elle est moins vraisemblable ici, la pensée étant plutôt générale.

ÉPILOGUE

Il se compose d'un souhait tout apostolique, vers. 23-24, d'une demande de prières, vers. 25, d'une salutation finale, vers. 26, d'une recommandation pressante, vers. 27, d'une dernière bénédiction, vers. 28.

1° Vou solennel de l'apôtre. V, 23-24.

23-24. Certain que les efforts du chrétien en vue de la sainteté sont complètement vains sans la grâce divine, Paul joint à ses recommandations une fervente prière pour les rendre efficaces. — Le pronom *ipse* est accentué. Cf. iii, 11. — La locution *Deus pacis* est chère à notre auteur. Cf. Rom. xvi, 20; II Cor. xiii, 11; Phil. iv, 9; II Thess. iii, 16, etc. Le Dieu de paix est le Dieu « de qui vient tout vrai bonheur, notamment celui de l'âme, qui se sent réconciliée avec son créateur et son juge. » — *Sanctificet... per omnia*. D'après le grec : Vous sanctifie tout entiers (ὁλοτελεῖς). Ce trait suppose, et tel est bien le cas d'après iii, 13, que les lecteurs vivaient déjà dans la sainteté chrétienne; mais l'apôtre

voire esprit, votre âme et votre corps soient conservés irréprochables lors de l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

24. Celui qui vous a appelés est fidèle; c'est lui qui fera cela.

25. Frères, priez pour nous.

26. Saluez tous les frères par un saint baiser.

27. Je vous conjure par le Seigneur de faire en sorte que cette lettre soit lue à tous les saints frères.

28. Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec vous. Amen.

et anima, et corpus sine querela in adventu Domini nostri Jesu Christi servetur.

24. Fidelis est qui vocavit vos; qui etiam faciet.

25. Fratres, orate pro nobis.

26. Salutate fratres omnes in osculo sancto.

27. Adjuro vos per Dominum, ut legatur epistola hæc omnibus sanctis fratribus.

28. Gratia Domini nostri Jesu Christi vobiscum. Amen.

voudrait que leur perfection fût encore plus complète. — *Ut integer...* Cet adjectif retombe sur les trois substantifs qui suivent : *spiritus* (πνεῦμα), *anima* (ψυχή) et *corpus*. L'auteur développe son souhait, et demande que tout l'être de ses chers néophytes soit envahi et pénétré par la sainteté. On s'est demandé parfois bien à tort, à propos de ce passage, si saint Paul divisait l'être humain en trois parties : l'esprit, l'âme et le corps (cf. Hebr. iv, 12). Il est évident par ses épîtres que, pour lui, le πνεῦμα et la ψυχή ne sont pas deux principes distincts, mais un seul et même principe, envisagé sous des aspects divers : l'âme supérieure, pour ainsi dire, en tant qu'elle possède la raison, la liberté, etc., et l'âme inférieure, qui est en rapport avec les sens et qui anime le corps. Voyez aussi I Cor. xv, 44. — *Sine querela*, ἀμείπτως : d'une manière irréprochable. Paul désire qu'au jour tout ensemble doux et redoutable du second avènement de Jésus (*in adventu...*, ἐν τῇ παρουσίᾳ...), les Thessaloniciens soient tellement saints dans leur personne entière, tellement purifiés de tout péché et remplis de toute vertu, qu'ils n'aient à craindre aucun reproche du souverain juge, et qu'ils n'éprouvent aucune honte devant les hommes. Cette parole non plus ne dit rien sur l'époque précise du retour du Christ. — *Fidelis est...* (vers. 24). Ce que l'apôtre vient de souhaiter à ses lecteurs est absolument au-dessus des forces humaines; mais il leur rappelle qu'ils peuvent compter sur Dieu pour parvenir à une telle

sainteté. En effet, d'un côté, il les a appelés à la foi chrétienne (*vocavit...*), et, de l'autre, il est fidèle à tenir ses promesses; il les aidera donc à réaliser tout ce que contenait son appel (*qui etiam...*).

2° Quelques demandes. V, 25-28.

25. Demande de prières. — *Orate pro...* D'après quelques anciens manuscrits : Priez aussi (καί) pour nous. II Thess. III, 1-2, Paul indique les grâces qu'il désirait alors plus particulièrement obtenir par l'intervention des Thessaloniciens.

26. Salutation finale. — *Salutate... in osculo...* Sur cette formule, voyez Rom. xvi, 16 et le commentaire; I Cor. xvi, 20, etc.

27. Recommandation pressante au sujet de cette épître. — *Adjuro... per Dominum*. Introduction solennelle. L'apôtre souhaitait vivement que tous les fidèles de Thessalonique eussent connaissance de sa lettre, parce qu'il savait qu'elle contenait des communications importantes pour tous, en ce qui concernait son affection pour eux, ses efforts pour revenir auprès d'eux, la confiance qu'ils lui inspiraient, ses instructions doctrinales sur la fin du monde et ses exhortations morales. — *Omnibus... fratribus*. L'épithète *sanctis* manque en de nombreux manuscrits.

28. Dernière bénédiction : *Gratia Domini...* Elle revient à la fin de toutes les épîtres de saint Paul, sous une forme plus ou moins brève. Cf. I Cor. xvi, 23; Phil. iv, 23, etc.

